

**CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES
(C.C.T.P.)**

CORPS D'ÉTAT : PLOMBERIE - SANITAIRE

MAITRE DE L'OUVRAGE : **VILLE DE MARSEILLE**

SERVICE GESTIONNAIRE : **DIRECTION GENERALE ADJOINTE
ARCHITECTURE ET VALORISATION DES
EQUIPEMENTS
Îlot ALLAR. 9 rue Paul BRUTUS. 13233 Marseille Cedex 20**

OBJET DE L'APPEL D'OFFRES : **TRAVAUX DE RÉPARATION, D'ENTRETIEN, DE
RÉNOVATION ET DE PETITE CREATION DANS LES
BATIMENTS ET OUVRAGES DIVERS CONSTITUANT
LE PATRIMOINE IMMOBILIER DE LA VILLE DE
MARSEILLE**

CONSULTATION N° 2019_50001_0030

mai 2019	APPEL D'OFFRES OUVERT MARCHÉS A BONS DE COMMANDE	C.C.T.P. TRAVAUX DE RÉPARATION, D'ENTRETIEN, DE RENOVATION ET DE PETITE CREATION
	PLOMBERIE – SANITAIRE CONSULTATION N° 2019_50001_0030	

PARTIE A

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES (CCTP) COMMUN A TOUS LES CORPS D'ÉTAT

SOMMAIRE A

1 - OBJET ET DISPOSITIONS COMMUNES

- 1.1 Objet du CCTP commun à tous les corps d'état
- 1.2 Corps d'état concerné
- 1.3 Intervenants
- 1.4 Dispositions communes à tous les corps d'état
- 1.5 Dispositions particulières pour travaux en sous-section 4

2 - CONFORMITÉ AUX NORMES - PROVENANCE - QUALITÉ - CONTROLE - PRISE EN CHARGE DES MATÉRIAUX ET PRODUITS

- 2.1 Conformité aux normes - Caractéristiques - Qualité
- 2.2 Provenance des matériaux
- 2.3 Mise à disposition des carrières ou lieux d'emprunt
- 2.4 Vérification - Essais et épreuves des matériaux et produits
- 2.5 Prise en charge - Manutention et conservation par l'entrepreneur des matériaux et produits fournis par le Maître d'Ouvrage

3 - IMPLANTATION DES OUVRAGES

- 3.1 Ouvrages en infrastructure
- 3.2 Ouvrages en superstructure

4 - PRÉPARATION - COORDINATION - EXÉCUTION DES TRAVAUX

- 4.1 Période de préparation
- 4.2 Plans d'exécution - Notes de calcul - Etudes de détail - Récolement
- 4.3 Essais et contrôles des ouvrages en cours de travaux
- 4.4 Organisation - Sécurité et hygiène des chantiers - Plan de prévention
- 4.5 Dispositions particulières pour travaux de nuit et jours fériés

mai 2019	APPEL D'OFFRES OUVERT MARCHÉS A BONS DE COMMANDE	C.C.T.P. TRAVAUX DE RÉPARATION, D'ENTRETIEN, DE RENOVATION ET DE PETITE CREATION
	PLOMBERIE – SANITAIRE CONSULTATION N° 2019_50001_0030	

4.6 Dispositions obligatoires pour tous les corps d'états

OBJET ET DISPOSITIONS COMMUNES

1.1 OBJET DU CCTP COMMUN A TOUS LES CORPS D'ÉTAT

Le présent Cahier des Clauses Techniques Particulières, commun à tous les Corps d'Etat, a pour objet de définir les dispositions techniques auxquelles sont soumis les Corps d'Etat qui feront l'objet d'un Appel d'Offres, afin de réaliser les travaux de réparation, d'entretien, de rénovation et de petites créations dans les bâtiments et ouvrages divers constituant le patrimoine immobilier de la Ville de Marseille pour l'ensemble des Services Municipaux. Ce C.C.T.P. (partie A) commun à tous les Corps d'Etat sera complété, pour chacun d'eux, par un Cahier des Clauses Techniques Particulières Spécifique (partie B) déterminant les sujétions à considérer dans l'exécution des prestations et les modes de métré s'y rapportant.

N.B : Il est rappelé que toutes les prestations exécutées, le sont à la demande de la Maîtrise d'ouvrage ou de la Maîtrise d'œuvre. Toute prestation réalisée sans accord de celles-ci ne sera pas payée.

1.2 CORPS D'ÉTAT

Concerne tous les corps d'état de travaux de réparation, d'entretien, de rénovation et de petite création.

1.3 INTERVENANTS

Le Cahier des Clauses Administratives Particulières définit les différents intervenants dans ses articles **1.7-1.8-1.9-1.10**. Pour mémoire :

- * Maître d'Ouvrage : Ville de Marseille
- * Maître d'Œuvre : Ville de Marseille
ou Personne privée physique ou morale missionnée
par la Ville de Marseille
- * Bureau de Contrôle Technique
- * Coordonnateur SPS
- * Autres entreprises ou travailleurs indépendants ou sous-traitants.
- * Coordonnateur SSI

1.4 DISPOSITIONS COMMUNES A TOUS LES CORPS D'ÉTAT

1.4.1 Carte BTP pour les marchés travaux

- Pour des raisons de sécurité, toute personne intervenant sur un chantier doit porter une carte professionnelle.

Cette carte entrée en vigueur le 22 mars 2017 est obligatoire depuis le 1^o octobre 2017 pour les salariés du BTP y compris les intérimaires, les détachés, les intérimaires détachés, les CDI, CDD et apprentis.

mai 2019	APPEL D'OFFRES OUVERT MARCHÉS A BONS DE COMMANDE	C.C.T.P. TRAVAUX DE RÉPARATION, D'ENTRETIEN, DE RENOVATION ET DE PETITE CREATION
	PLOMBERIE – SANITAIRE CONSULTATION N° 2019_50001_0030	

Cette carte BTP doit rester visible pendant toute la durée de l'intervention du titulaire, des titulaires ou et de son ses sous-traitants.

Sans cette carte BTP l'accès pourra être refusé aux lieux d'interventions

1.4.2 Badge pour les marchés de prestations intellectuelles ou de services

- Pour des raisons de sécurité, toute personne intervenant sur un chantier doit porter un badge.

Ce badge est à la charge du ou des titulaires du marché et doit rester visible pendant toute la durée de l'intervention.

Sur ce dernier doivent obligatoirement figurer les mentions suivantes :

- Le nom de l'entreprise du titulaire du marché
- La photo d'identité de la personne intervenante
- Son nom et prénom
- L'habilitation éventuelle de la personne à intervenir en sous-section 4 (amiante)

Les dimensions de ce badge seront proportionnées aux renseignements exigés pour qu'il puisse être lisible par le personnel de la Ville de Marseille et par les utilisateurs des locaux mis à la disposition par la Ville de Marseille.

Sans ce carte badge l'accès pourra être refusé aux lieux d'interventions

1.4.3 Attestation de formation sous-section 4

Les entreprises titulaires devront se conformer aux dispositions de l'arrêté <<formation amiante>> du 23 février 2012.

1 encadrant technique et 2 opérateurs de chantier sont exigés par lot au minima sur la durée de la validité des marchés.

L'entreprise titulaire est dans l'obligation de signaler par courrier aux gestionnaires du marché tout changement de personnel (opérateur et encadrant) possédant l'attestation de formation ou le recyclage de formation SS4.

1.4.4 Dispositions diverses communes à tous les corps d'état

Les travaux seront réalisés dans des environnements divers et des locaux neufs ou anciens.

Les entreprises devront s'adapter techniquement et tenir compte en particulier:

- De l'occupation des locaux afin d'y maintenir une activité constante,
- Des sujétions liées à la protection des locaux, notamment : sols, mobilier, appareils, machines, etc.
- D'une augmentation possible du nombre d'interventions dans les établissements scolaires et les crèches pendant les périodes de congés scolaires et de fermeture.

- Des sujétions liées aux décrets :

n° 65-48 du 08/01/1965 abrogé et modifié par n° 95-608 du 06/05/1995 modifiant le Code du Travail et divers textes réglementaires en vue de les rendre applicables aux travailleurs indépendants ainsi qu'aux employeurs exerçant directement une activité sur les chantiers de bâtiment ou de génie civil.

n° 92-158 du 20/02/1992 complétant le Code du travail et fixant les prescriptions particulières d'hygiène et de sécurité applicables aux travaux effectués dans un établissement par une entreprise extérieure.

mai 2019	APPEL D'OFFRES OUVERT MARCHÉS A BONS DE COMMANDE	C.C.T.P. TRAVAUX DE RÉPARATION, D'ENTRETIEN, DE RENOVATION ET DE PETITE CREATION
	PLOMBERIE – SANITAIRE CONSULTATION N° 2019_50001_0030	

n° 94-1159 du 26/12/1994 relatif à l'intégration de la sécurité et à l'organisation de la coordination en matière de sécurité et de protection de la santé lors des opérations de bâtiment ou de génie civil et plus particulièrement aux dispositions prévues aux articles R. 4532-11 à 16 du code du travail

n° 2003-68 du 24/01/2003 relatif à la coordination en matière de sécurité et de protection de la santé lors des opérations de bâtiment ou de génie civil.

- Des dépenses liées aux réparations ou remise en état de locaux, matériels ou appareils éventuellement détériorés,
- Des dépenses liées au nettoyage quotidien de la zone de travail et au nettoyage définitif du chantier,
- Des dépenses liées à l'enlèvement quotidien des emballages, déchets et petits gravois,
- De l'implantation des ouvrages aussi bien en superstructure qu'en infrastructure,
- Des frais de déplacements :

Sur la Commune de la Ville de Marseille et ses équipements rattachés en particulier :
Sur les communes de Port de Bouc, de Fos-sur-mer et de Port-Saint-Louis-du-Rhône sur lesquelles sont implantées trois casernes du bataillon des marins pompiers et rattachées au patrimoine du 2ème arrondissement.

Sur la commune d'Aubagne (la pépinière Fresnaie) gérée par la ville de Marseille et rattachée au patrimoine du 11ème arrondissement.

En ce qui concerne l'archipel du Frioul qui est situé dans le 7ème arrondissement il pourra être appliqué des dispositions particulières éventuellement précisées dans le CCTP spécifique de chaque corps d'état.

- Des horaires d'exécution des travaux, de 6 h à 22 h les jours ouvrés,
- De la fourniture des matériaux ou matériels nécessaires à l'exécution des prestations ainsi que de l'amenée à pied d'œuvre de ces derniers.
- De la mise à disposition d'un échafaudage avec une plate-forme supérieure jusqu'à 3,00 m (hauteur calculée depuis le niveau d'appui de l'échafaudage) pour une intervention sur un ouvrage se situant jusqu'à 4,50 m (hauteur calculée depuis le niveau d'appui de l'échafaudage) aussi bien pour les parois que pour les plafonds et les rampants, sauf dispositions particulières précisées dans le CCTP Spécifique de chaque corps d'état.
- Des demandes d'autorisations de voiries et de toutes démarches réglementaires assujetties aux prestations du présent CCTP qui seront à la charge de l'entreprise.
- De l'exiguïté ou de l'encombrement éventuel des locaux,
- De la prise en charge des fluides et énergies par l'entreprise. Toutefois, lorsque l'intervention se fait dans une partie de bâtiment existante dans laquelle le maître d'ouvrage dispose d'un contrat valide, le maître d'ouvrage assumera ces dépenses. Tout contrat chantier sera à la charge de l'entreprise.
- De l'élaboration de l'estimation des travaux définis dans la description des prestations à exécuter, par la Maîtrise d'Œuvre, donnant lieu ou non à exécution.

- Sauf spécifications contraires tous les prix du bordereau intègrent :

La fourniture principale et les fournitures accessoires
Les matériaux permettant de procéder à la pose

mai 2019	APPEL D'OFFRES OUVERT MARCHÉS A BONS DE COMMANDE	C.C.T.P. TRAVAUX DE RÉPARATION, D'ENTRETIEN, DE RENOVATION ET DE PETITE CREATION
	PLOMBERIE – SANITAIRE CONSULTATION N° 2019_50001_0030	

La main d'œuvre permettant d'effectuer les différentes opérations préliminaires et la pose définitive y compris les équipements de sécurité nécessaires pour respecter les réglementations.

- Dans certaines prestations globalisées, des prestations élémentaires ont fait l'objet d'une individualisation sous forme d'un article du bordereau de prix.
- Ces prestations individualisées ne seront facturées que si elles sont utilisées en dehors de la prestation globale.

1.5 DISPOSITIONS PARTICULIERES AUX INTERVENTIONS SUR DES MATERIAUX, DES EQUIPEMENTS, DES MATERIELS OU DES ARTICLES SUSCEPTIBLES DE PROVOQUER L'EMISSION DE FIBRES D'AMIANTE - INTERVENTIONS EN SOUS SECTION IV

Dans certains cas, l'entreprise sera amenée à intervenir sur des matériaux, des équipements, des matériels ou des articles susceptibles de provoquer l'émission de fibres d'amiante.

Les dispositions suivantes ne s'appliquent pas aux travaux de retrait ou d'encapsulation d'amiante, y compris dans les cas de démolition.

Après transmission par le maître d'ouvrage des dossiers techniques prévus par la réglementation (DTA, fiche récapitulative, etc) et évaluation initiale des risques par l'entreprise, celle-ci devra établir un mode opératoire conformément à l'article R 4412-145 du code du travail et ne faire intervenir que du personnel dûment formé.

Il pourra lui être demandé de fournir les attestations de formation du personnel intervenant sur le chantier.

En l'absence de ces attestations en cours de validité, l'entreprise ne pourra pas intervenir sur les chantiers nécessitant une intervention en sous-section 4.

2 CONFORMITÉ AUX NORMES - PROVENANCE - QUALITÉ - CONTROLE - PRISE EN CHARGE DES MATÉRIAUX ET PRODUITS

2.1 CONFORMITÉ AUX NORMES - CARACTÉRISTIQUES - QUALITÉ

Les dispositions de l'article 23.1 du CCAG Travaux s'appliqueront.

2.2 PROVENANCE DES MATÉRIAUX

Les provenances des matériaux dépendent des prestations arrêtées dans les bordereaux de prix qui peuvent stipuler l'utilisation de matériau ou de matériel de marque précise tout en offrant à l'attributaire la possibilité de proposer un matériau ou matériel équivalent, tout en respectant les stipulations des articles 21.1 et 21.2 du CCAG Travaux. L'attributaire devra à la demande du Maître d'Ouvrage fournir les fiches des produits pour validation avant travaux.

L'acceptation de l'équivalence du matériel ou du matériau sera à l'appréciation du maître d'ouvrage. Les matériels et matériaux fournis seront neufs. Tout matériel ou matériau de récupération sera proscrit sauf accord spécifique du Maître d'Ouvrage.

Quelle que soit leur provenance, les matériaux et matériels proposés ne devront pas contenir de l'amiante, ou du plomb.

mai 2019	APPEL D'OFFRES OUVERT MARCHÉS A BONS DE COMMANDE	C.C.T.P. TRAVAUX DE RÉPARATION, D'ENTRETIEN, DE RENOVATION ET DE PETITE CREATION
	PLOMBERIE – SANITAIRE CONSULTATION N° 2019_50001_0030	

2.3 MISE À DISPOSITION DE CARRIERES OU LIEUX D'EMPRUNT

Sans objet.

2.4 VÉRIFICATION, ESSAIS ET ÉPREUVES DES MATÉRIAUX ET PRODUITS

Les dispositions particulières à chaque corps d'état sont précisées au CCTP Spécifique. En dehors de ces dispositions, et à défaut, ce seront les dispositions de l'article 24 du CCAG Travaux qui s'appliqueront.

2.5 PRISE EN CHARGE, MANUTENTION ET CONSERVATION PAR L'ENTREPRENEUR DES MATÉRIAUX ET PRODUITS FOURNIS PAR LE MAITRE D'OUVRAGE

Les dispositions particulières à chaque corps d'état sont précisées au CCTP Spécifique. En dehors de ces dispositions, et à défaut, ce seront les dispositions de l'article 26 du CCAG Travaux qui s'appliqueront.

3 -IMPLANTATION DES OUVRAGES

3.1 OUVRAGES EN INFRASTRUCTURE

L'entrepreneur qui aura à réaliser des ouvrages enterrés devra les implanter, vérifier les altimétries et les niveaux d'écoulement pour les faire approuver par le Maître d'Œuvre. Il fournira les relevés précis des implantations et des caractéristiques que le Maître d'Œuvre vérifiera avant rebouchage de tranchée, coulage de fondation ou dalle, remblaiements divers. Les grillages de signalisation conventionnels seront à mettre en place.

3.2 OUVRAGES EN SUPERSTRUCTURE

L'attributaire devra effectuer l'implantation de ses ouvrages en conformité avec les plans du Maître d'Œuvre. Toute modification devra avoir l'assentiment du Maître d'Œuvre. Les autres intervenants, entreprises, Maître d'Ouvrage, Contrôleurs Techniques, Coordonnateurs SPS ... seront informés sans délai afin que des ouvrages ne soient pas réalisés inutilement. L'entrepreneur responsable encourrait des sanctions s'il ne transmettait pas les informations au plus tôt.

Dans le cas où plusieurs entreprises interviendraient sur le même chantier, l'entrepreneur principal devra aussi l'implantation du niveau + 1.00 à chaque plancher, tracé au cordeau. Il sera responsable de toute erreur. Ce niveau + 1.00 sera conservé jusqu'à la mise en peinture et l'attributaire du marché peinture est chargé de faire disparaître ce traçage.

4 -PRÉPARATION - COORDINATION - EXÉCUTION DES TRAVAUX

4.1 PÉRIODE DE PRÉPARATION

Sans objet

mai 2019	APPEL D'OFFRES OUVERT MARCHÉS A BONS DE COMMANDE	C.C.T.P. TRAVAUX DE RÉPARATION, D'ENTRETIEN, DE RENOVATION ET DE PETITE CREATION
	PLOMBERIE – SANITAIRE CONSULTATION N° 2019_50001_0030	

4.2 PLANS D'EXÉCUTION - NOTES DE CALCUL - ÉTUDES DE DÉTAIL - RECOLEMENT

Les stipulations de l'article 29 du CCAG Travaux sont applicables. L'attention des entreprises est attirée sur le plus grand soin à apporter aux plans de récolement qu'elles remettront au Maître d'Œuvre, notamment pour tout ce qui concerne les ouvrages enterrés pour lesquels l'entreprise vérifiera l'implantation exacte en présence du Maître d'Œuvre ou de son représentant, avant rebouchage, coulage ou remblaiement. L'ensemble des plans de récolement sera fourni au Maître d'Œuvre à la réception des ouvrages par chaque corps d'état concerné pour approbation par ce dernier avant transmission au Maître d'Ouvrage.

La remise de ces plans devra être effective avant facturation des prestations réalisées.

L'entreprise devra fournir, sans supplément de prix, les notes de calculs, plans d'exécution et études de détails élaborés sur la base des éléments de définition du programme fournis par le Maître d'Œuvre.

4.3 ESSAIS ET CONTROLES DES OUVRAGES EN COURS DE TRAVAUX

Pour les travaux de génie civil, les essais et contrôles prévus au CCTG, seront à la charge de l'entrepreneur, sous contrôle du Maître d'Œuvre.

4.4 ORGANISATION - SÉCURITÉ ET HYGIENE DES CHANTIERS - PLAN DE PRÉVENTION

Les dispositions des décrets des 20/2/92 et 26/12/94 s'appliquent selon qu'une seule ou plusieurs entreprises interviennent dans des locaux en activité au cours de la même opération.

Dans le premier cas, le chef d'établissement désignera une personne qui assurera la coordination avec l'entreprise qui présentera un plan de prévention pour organiser la mise en place du chantier pendant l'exécution avec les sujétions que cela implique.

Dans le deuxième cas, le Maître d'Ouvrage désignera un Coordonnateur, en matière de sécurité et de protection de la santé :

- qui sera chargé, au moyen d'inspections préalables, communes, voire inopinées, de vérifier que les différents intervenants respectent bien les principes généraux de prévention
- qui veillera à l'application des stipulations des articles R 4532-11 à 16 du Code du Travail plus particulièrement, ainsi qu'au respect du décret n° 2003-68 du 24 janvier 2003.

Il est rappelé que la mise en place d'une coordination ne dégage en rien les différents intervenants de leurs responsabilités et que, notamment, le décret du 08/01/1965 et ses modificatifs s'appliquent dans leur globalité ; les travaux d'électricité de chantier étant aussi soumis à la norme NFC 15 100 Partie 7- 704 Installations de Chantier. Les précautions à prendre pour travaux en milieu humide doivent être scrupuleusement respectées en utilisant du matériel en TBT, avec transformateur situé à l'extérieur du local d'intervention. De même, les entreprises veilleront à ce que leurs salariés soient munis d'EPI (Equipements de Protection Individuels) appropriés aux travaux à réaliser.

mai 2019	APPEL D'OFFRES OUVERT MARCHÉS A BONS DE COMMANDE	C.C.T.P. TRAVAUX DE RÉPARATION, D'ENTRETIEN, DE RENOVATION ET DE PETITE CREATION
	PLOMBERIE – SANITAIRE CONSULTATION N° 2019_50001_0030	

4.5 DISPOSITIONS PARTICULIERES POUR TRAVAUX DE NUIT ET JOURS FÉRIÉS

Pour les travaux d'exécution exceptionnelle, de nuit entre 22h00 et 6h00 du matin, ainsi que les jours fériés et dimanche de 22h00 la veille à 6h00 du matin le lendemain, l'entrepreneur proposera des forfaits horaires d'intervention dans le Bordereau de Prix.

Cette disposition ne concernant pas tous les corps d'état, c'est au CCTP Spécifique de chaque corps d'état qu'elle sera arrêtée.

4.6 DISPOSITIONS OBLIGATOIRES POUR TOUS LES CORPS D'ETATS

L'entreprise a l'obligation d'appliquer les principes généraux de prévention. Pour les travaux de réparations, d'entretiens, de rénovations l'ensemble des matériaux mis en œuvre devra être conforme aux Réglementations Thermiques en vigueur.

mai 2019	APPEL D'OFFRES OUVERT MARCHÉS A BONS DE COMMANDE	C.C.T.P. TRAVAUX DE RÉPARATION, D'ENTRETIEN, DE RENOVATION ET DE PETITE CREATION
	PLOMBERIE – SANITAIRE CONSULTATION N° 2019_50001_0030	

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES (C.C.T.P.) SPÉCIFIQUE PARTIE B

Le présent Cahier des Clauses Techniques Particulières, Spécifique du corps d'état Plomberie-Sanitaire a pour objet de définir :

- Les prestations à réaliser
- Les sujétions afférentes aux mises en œuvre, les étaitements appropriés, ainsi que les calculs d'études d'executions nécessaires pour réaliser les prestations sont à intégrer dans les prix du bordereau.
- La précision de certains modes de calcul, de surfaces, de dimensions ou de mesures qui sont à prendre en compte pour élaborer les prix unitaires et les métrés.

Ces interventions de Plomberie-Sanitaire concernent les bâtiments et ouvrages divers constituant le patrimoine immobilier de la Ville de Marseille et elles intéressent les travaux de réparation, d'entretien, de rénovation et de petites créations de ce patrimoine.

mai 2019	APPEL D'OFFRES OUVERT MARCHÉS A BONS DE COMMANDE	C.C.T.P. TRAVAUX DE RÉPARATION, D'ENTRETIEN, DE RENOVATION ET DE PETITE CREATION
	PLOMBERIE – SANITAIRE CONSULTATION N° 2019_50001_0030	

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES (C.C.T.P.) SPÉCIFIQUE PARTIE B

SOMMAIRE

OBJET.....	14
DISPOSITIONS GÉNÉRALES.....	14
T 41 01 000 00 CANALISATIONS D'ALIMENTATION.....	17
T 41 01 010 00 TUBE EN ACIER GALVANISE.....	18
T 41 01 020 00 TUBE MULTICOUCHES	19
T 41 01 030 00 TUBE PER	19
T 41 01 040 00 TUBE CUIVRE.....	19
T 41 01 050 00 TUBE POLYETHYLENE HD.....	20
T 41 01 060 00 TUBE PVC PRESSION	21
T 41 01 070 00 TUBE PVC-C.....	21
T 41 01 080 00 FOURNITURE ET POSE OU REMPLACEMENT CALORIFUGE SUR LES TUYAUTERIES 22	
T 41 02 000 00 ROBINETTERIE DIVERS.....	22
T 41 02 010 00 FILTRATION A CARTOUCHES	22
T 41 02 020 00 REDUCTEUR DE PRESSION	22
T 41 02 030 00 ANTI-BELIER.....	22
T 41 02 040 00 FOURNITURE ET POSE OU REMPLACEMENT VANNES	22
T 41 02 050 00 BRIDES	23
T 41 02 060 00 DISTRIBUTION.....	23
T 41 02 070 00 SOUPAPES SANITAIRE.....	23
T 41 02 080 00 RACCORDS DIVERS	23
T 41 02 090 00 ROBINETTERIE ACCESSOIRES.....	23
T 41 02 100 00 COMPTEURS D'EAU	24
T 41 02 110 00 TRAITEMENT D'EAU	24
T 41 02 120 00 FILTRES	24
T 41 02 130 00 DISCONNECTEURS	24
T 41 02 140 00 CLAPETS	24
T 41 02 150 00 PURGEURS AUTOMATIQUES	24
T 41 02 160 00 THERMOMETRES	25
T 41 02 170 00 MANOMETRES.....	25
T 41 02 180 00 ROBINETTERIE ET ACCESSOIRES INCENDIE	25
T 41 02 190 00 DETARTRAGE	25
T 41 03 000 00 POMPES - CIRCULATEURS.....	26
T 41 03 010 00 RELEVAGE.....	26
T 41 03 020 00 CIRCULATEUR ECS.....	26
T 41 04 000 00 CANALISATIONS D'EVACUATIONS.....	27
T 41 04 010 00 TUYAUX PVC EU-EV	27
T 41 04 020 00 TUYAUX PVC - EP.....	29

mai 2019	APPEL D'OFFRES OUVERT MARCHÉS A BONS DE COMMANDE	C.C.T.P. TRAVAUX DE RÉPARATION, D'ENTRETIEN, DE RENOVATION ET DE PETITE CREATION
	PLOMBERIE – SANITAIRE CONSULTATION N° 2019_50001_0030	

T 41 04 030 00	TUYAUX FONTE	30
T 41 04 040 00	TUYAUX GRES	30
T 41 04 050 00	TUYAUX CUIVRE	31
T 41 04 060 00	TUYAUX ZINC.....	31
T 41 04 070 00	DIVERS EVACUATION	32
T 41 04 080 00	BACS A GRAISSES	33
T 41 04 090 00	VENTILATIONS DE CANALISATION.....	33
T 41 04 100 00	ENCOFFREMENTS DE CANALISATIONS.....	33
T 41 05 000 00	APPAREILS SANITAIRES	33
T 41 05 010 00	EVIERS.....	34
T 41 05 020 00	LAVABOS, VASQUES ET LAVE-MAINS	34
T 41 05 030 00	BIDETS.....	35
T 41 05 040 00	BAIGNOIRES	35
T 41 05 050 00	BACS A DOUCHES.....	36
T 41 05 060 00	PAROIS DE DOUCHE.....	36
T 41 05 070 00	W.C.	37
T 41 05 080 00	URINOIRS.....	38
T 41 05 090 00	BACS A LAVER OU PLONGE	39
T 41 05 100 00	POSTES D'EAU	39
T 41 05 110 00	LAVABOS COLLECTIFS	40
T 41 05 120 00	TIMBRES D'OFFICE	40
T 41 05 130 00	SEPARATIONS	41
T 41 05 140 00	ACCESSOIRES DE TOILETTE	41
T 41 06 000 00	ROBINETTERIE SANITAIRE	42
T 41 06 010 00	DEPOSE DE ROBINETS	43
T 41 06 020 00	FOURNITURE ET POSE OU REMPLACEMENT DE ROBINETS.....	43
T 41 06 030 00	FOURNITURE ET POSE OU REMPLACEMENT ACCESSOIRES DE DOUCHE	43
T 41 06 040 00	FOURNITURE ET POSE OU REMPLACEMENT MITIGEURS COLLECTIFS	44
T 41 06 050 00	DEPOSE ROBINETS TEMPORISES	44
T 41 06 060 00	FOURNITURE ET POSE OU REMPLACEMENT ROBINETS TEMPORISES	44
T 41 06 070 00	CHASSES D'EAU	45
T 41 06 080 00	FOURNITURE ET POSE OU REMPLACEMENT ROBINETS SPECIALISES	46
T 41 06 090 00	REPARATION ROBINETS	46
T 41 07 000 00	PRODUCTION D'EAU CHAUDE SANITAIRE	46
T 41 07 010 00	DEPOSE CHAUFFE-EAU	46
T 41 07 020 00	FOURNITURE ET POSE CHAUFFE EAU ELECTRIQUES	47
T 41 07 030 00	FOURNITURE ET POSE CHAUFFE-EAU GAZ	48
T 41 08 000 00	VENTILATION MECANIQUE ET EQUIPEMENT CUISINE	48
T 41 08 010 00	VMC INDIVIDUELLE.....	48
T 41 08 020 00	AERATEURS ELECTRIQUES	49
T 41 08 030 00	EQUIPEMENT CUISINE.....	49

mai 2019	APPEL D'OFFRES OUVERT MARCHÉS A BONS DE COMMANDE	C.C.T.P. TRAVAUX DE RÉPARATION, D'ENTRETIEN, DE RENOVATION ET DE PETITE CREATION
	PLOMBERIE – SANITAIRE CONSULTATION N° 2019_50001_0030	

T 41 09 000 00	TRAVAUX DIVERS.....	49
T 41 09 010 00	JOINTS	49
T 41 09 020 00	PERCEMENTS DANS PAROIS EN BETON ARME	49
T 41 09 030 00	PERCEMENTS DANS TOUTES PAROIS HORS BETON ARME	50
T 99 00 000 00	PRESTATIONS COMMUNES ET ANNEXES A CHAQUE CORPS D'ETAT	50
T 99 01 000 00	FORFAITS	50
T 99 01 010 00	FORFAITS D'INTERVENTIONS SPECIFIQUES	50
T 99 01 020 00	FORFAITS D'INTERVENTION	50
T 99 01 030 00	PRESTATIONS DE PARAMETRAGE, DE PROGRAMMATION	51
T 99 01 040 00	PRESTATIONS DE NUIT ET JOURS FERIES.....	51
T 99 01 050 00	FORFAIT DE PRESTATION SUR LES MATERIAUX CONTENANT OU SUSCEPTIBLE DE CONTENIR DE L'AMIANTE.....	51
T 99 01 060 00	ILE DU FRIOUL (7°ARRONDISSEMENT).....	53
T 99 02 000 00	DISPOSITIONS PARTICULIERES POUR TRAVAIL EN HAUTEUR	53
T 99 02 010 00	ECHAFAUDAGE DE PIED OU ECHAFAUDAGE VERTICAL.....	54
T 99 02 030 00	ECHAFAUDAGE ROULANT.....	54
99 02 050 00	ECHAFAUDAGE TOUR ROULANTE	55
T 99 02 060 00	ECHAFAUDAGE DANS CAGE D'ESCALIER	56
T 99 02 070 00	NACELLES	56
T 99 02 080 00	LEVAGE.....	56
T 99 02 090 00	DISPOSITION EXCEPTIONNELLE DE TRAVAIL EN HAUTEUR.....	57
T 99 03 000 00	DISPOSITONS PARTICULIERES DE PROTECTION.....	58
T 99 03 010 00	PLATELAGE OU CHEMINEMENT	58
T 99 05 000 00	CHEVILLES	58
99 05 010 00	CHEVILLES METALLIQUES A EXPANSION.....	58
99 05 020 00	CHEVILLE CHIMIQUE	58

mai 2019	APPEL D'OFFRES OUVERT MARCHÉS A BONS DE COMMANDE	C.C.T.P. TRAVAUX DE RÉPARATION, D'ENTRETIEN, DE RENOVATION ET DE PETITE CREATION
	PLOMBERIE – SANITAIRE CONSULTATION N° 2019_50001_0030	

OBJET

Le présent Cahier des Clauses Techniques Particulières Spécifique au corps d'état **PLOMBERIE - SANITAIRE** a pour objet de définir les prestations à réaliser, y compris les sujétions afférentes aux mises en œuvre, à intégrer dans le prix, ainsi que les modes de métré qui seront appliqués dans le cadre du marché.

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Prestations du bordereau comprises dans le prix unitaire de chaque article

Sauf exclusion explicitement signalée dans les spécifications techniques particulières du présent C.C.T.P., ou nature même de l'article excluant certaines prestations, **le montant de chacun des articles figurant au bordereau de prix unitaires inclut la fourniture du matériel, sa pose et toutes les sujétions nécessaires à la réalisation de la totalité de la prestation correspondant à l'article dans les règles de l'art.**

Les montants de main d'œuvre et de déplacement sont compris dans chacun des prix unitaires du bordereau.

N.B.

En cas de réparation de réseaux en tranchée, les sujétions afférentes à la mise à nu des conduites sont à la charge du présent lot ainsi que le rebouchage de tranchée.

La prestation de réfection de goudronnage, d'asphaltage ou de dallage béton n'est pas incluse dans ce prix.

Sont également compris dans le montant de chacun des articles du bordereau :

Travaux préparatoires :

- Les repérages de circuits et réseaux
- Les coupures éventuelles préalables des alimentations en fluides avant intervention
- Le transport de l'ensemble de l'outillage nécessaire
- L'évacuation aux décharges appropriées des gravats, matériaux et appareils déposés sans réemploi.

Exécution :

- En pose, pour les matériels d'un poids inférieur ou égal à 50kg en manutention manuelle: la livraison et le déchargement des matériels sur chantier, la manutention jusqu'à l'emplacement définitif (quel que soit la distance et le dénivelé négatif ou positif).
- En pose, pour les matériels d'un poids supérieur à 50kg : la livraison et le déchargement des matériels sur chantier jusqu'au pied du bâtiment (non compris la manutention verticale pour laquelle le titulaire utilisera les timbres de manutention et de levage des articles T 99.....)

mai 2019	APPEL D'OFFRES OUVERT MARCHÉS A BONS DE COMMANDE	C.C.T.P. TRAVAUX DE RÉPARATION, D'ENTRETIEN, DE RENOVATION ET DE PETITE CREATION
	PLOMBERIE – SANITAIRE CONSULTATION N° 2019_50001_0030	

- L'évacuation aux décharges appropriées des gravats, matériaux et appareils déposés sans réemploi et la fourniture des certificats de dépôt en décharge.
- Les protections individuelles des travailleurs surtout en soudures et tronçonnages.
- Les façons de brides ou collier.
- Les raccords nécessaires, les joints, les façons de joints, les soudures, les collages, les chanfreins, les brasages.
- Supports constitués de consoles et de rails perforés galvanisés y compris tous les accessoires disponibles pour ce type de produit (toute longueur et toute section). Console, console-rail MPC, rail d'installation, rail-platine, écrou, double-écrou pour rail, crampons serre-joint.
- Les percements horizontaux ou verticaux jusqu' à 25 cm d'épaisseur et jusqu'au diamètre 50 mm dans toutes parois. Les percements entre 51 mm et 200 mm sont aussi inclus sauf dans le cas d'une paroi ou d'un plancher en béton armé. Saignées dans toutes parois.
- Les scellements, les trous chevillés, les chevilles, les chevilles métalliques jusqu'au diamètre de cheville de 15 mm
- La réalisation d'ouvrages encastrés en paroi ou en dallage sans raccord ni soudure.
- Les fourreaux de protection de conduites de qualité isophonique, en traversée de paroi, sous dallage, en encastrement.
- Les protections de canalisations contre les poinçonnements, les cisaillements, ainsi que les grillages avertisseurs conventionnels en ouvrages enterrés.
- Les rebouchages soignés après descellements, percements, encastremets.
- Les protections des ouvrages avoisinants pendant les opérations de soudure.
- La mise à la terre de tous les éléments métalliques.

Mise en service :

- La réalisation de tous les essais y compris la main d'œuvre et la fourniture des appareils de mesure et matériels nécessaires à ces essais (les fiches de mise en service devront être remises au maître d'ouvrage)
- Les contrôles d'étanchéité (y compris remise des certificats d'étanchéité gaz conformes à la réglementation)
- La mise en service par le fournisseur (la fiche de mise en service devra être fournie au maître d'ouvrage avant la réception des travaux)
- La fourniture des certificats à chaque intervention sur l'installation gaz d'un logement (CERFA modèles 2 ou 4 conformément à l'article 25 de l'arrêté du 2 août 1977 modifié)
- Les plans de recollement, les DOE, les notices techniques,
- Le schéma de principe de l'installation avec une nomenclature du matériel installé (marque, modèle, année) suite à une rénovation ou une modification de l'installation.

mai 2019	APPEL D'OFFRES OUVERT MARCHÉS A BONS DE COMMANDE	C.C.T.P. TRAVAUX DE RÉPARATION, D'ENTRETIEN, DE RENOVATION ET DE PETITE CREATION
	PLOMBERIE – SANITAIRE CONSULTATION N° 2019_50001_0030	

Fournitures hors bordereau de prix

Prestations hors bordereau de prix

Des prestations ne figurant pas au bordereau des prix unitaires pourront être réalisées selon les modalités suivantes :

- Fourniture

Le prix de la fourniture sera le prix public du « catalogue fournisseur » auquel sera appliqué le rabais contractuel défini par le titulaire du marché dans son acte d'engagement.

- Main d'œuvre

- Le temps d'exécution retenu sera celui indiqué dans le référentiel BATIPRIX de ce corps d'état.
- Le forfait horaire spécifique sera celui indiqué par le titulaire dans son bordereau de prix

Les prestations ne pourront être mises en œuvre qu'après validation formelle de son coût établi selon la méthode de calcul décrite ci-dessus.

Le recours à l'utilisation de ces prestations sera limité à 2% du montant des engagements réalisés.

Les catalogues couvriront les domaines techniques liés à l'objet du présent marché.

Références des matériels

Les produits installés devront être certifiés NF et avoir une Attestation de Conformité Sanitaire (ACS) valide au moment de l'installation.

Les fournitures et travaux seront conformes aux règlements, règles de calculs, exemples de solution (CSTB, DTU, avis techniques concernant le présent corps d'état et lorsqu'elles existent, aux normes AFNOR et aux normes européennes en vigueur à la date de la consultation).

Si pour un matériel déterminé, il n'existe pas de règlement ou norme particulière, l'entreprise proposera au maître de l'ouvrage le matériel qu'elle jugera approprié, lui permettant d'en apprécier la bonne qualité.

Toutes les installations seront exécutées suivant les règles de l'art en respectant en particulier les textes suivants et en vigueur (liste non limitative)

Arrêtés du 25.06.80 : règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public.

Règlement sanitaire départemental type et la circulaire du 9 août 1978, modifiée par les circulaires des 26 avril 1982 et 20 janvier 1983, relatives à la révision du règlement sanitaire départemental type.

Directive européenne 95/16 CE

mai 2019	APPEL D'OFFRES OUVERT MARCHÉS A BONS DE COMMANDE	C.C.T.P. TRAVAUX DE RÉPARATION, D'ENTRETIEN, DE RENOVATION ET DE PETITE CREATION
	PLOMBERIE – SANITAIRE CONSULTATION N° 2019_50001_0030	

Arrêté du 23 juin 1978 : installations fixes destinées au chauffage et à l'alimentation en eau chaude sanitaire des bâtiments d'habitation, de bureaux ou recevant du public.

Circulaire interministérielle N° DGS/SD7A/DCS/DGUHC/DGE/DPPR N° 2007-126

du 3 avril 2007 relatif à la mise en œuvre de l'arrêté du 30 novembre 2005 modifiant l'arrêté du 23 juin 1978.

Circulaire du 28 mars 2000 relative aux produits et procédés de traitement des eaux destinées à la consommation humaine.

Décret N° 2006-592 du 24 mai 2006 relatif aux caractéristiques thermique et à la performance énergétique des constructions.

Décret N° 2010-1269 du 26 octobre 2010 relatif aux caractéristiques thermique et à la performance énergétique des constructions.

Décret N° 2012-1530 du 28 décembre 2012 relatif aux caractéristiques thermique et à la performance énergétique des constructions.

DTU n° 60.1 d'octobre 1959 et novembre 1981 – plomberie sanitaire et ses additifs n° 1, 4, 5.

DTU n° 60.2 de juillet 1984 – canalisations fonte, évacuation d'eaux usées, d'eaux pluviales et d'eaux vannes.

DTU 60.5 de septembre 1987 : canalisation en cuivre de distribution d'eau froide et chaude sanitaire, évacuation d'eaux usées, d'eaux pluviales et installations de génie climatique.

DTU n° 60.31 de novembre 1981 – canalisations en PVC pour eau froide avec pression.

DTU n° 60.33 de novembre 1981 – évacuations d'eaux usées en PVC.

DTU n° 60.41 d'octobre 1973 – évacuation en polychlorure de vinyle chloré.

DTU n° 60.11 – règles de calcul de plomberie sanitaire et des installations d'évacuation des eaux pluviales.

DTU n° 65.10 – canalisations d'eau chaude ou froide sous pression et canalisations d'évacuation EU et EP à l'intérieur des bâtiments.

DTU 65.9 – installations de transport de chaleur ou de froid et d'eau chaude sanitaire entre production de chaleur ou de froid et bâtiment mars 1986.

DTU 70.2 – installations électriques des bâtiments à usage collectif : bureaux et assimilés, blocs sanitaires et garages avril 1973.

Les références aux documents énoncés ci-dessus ne constituent pas une liste limitative, elles sont un rappel des principales règles applicables pour ce type de prestations.

T 41 01 000 00 CANALISATIONS D'ALIMENTATION

Dans l'exécution des prestations de canalisations d'alimentation sont compris :

- Les diamètres indiqués dans le bordereau sont des diamètres EXTERIEURS
- Les pièces de raccord, de réduction, de dilatation, de changement de direction
- La peinture antirouille 2 couches sur les accessoires métalliques de fixation après brossage et dégraissage soignés
- Les soudures et brasages y compris cordons ou baguettes de soudure et brasures

mai 2019	APPEL D'OFFRES OUVERT MARCHÉS A BONS DE COMMANDE	C.C.T.P. TRAVAUX DE RÉPARATION, D'ENTRETIEN, DE RENOVATION ET DE PETITE CREATION
	PLOMBERIE – SANITAIRE CONSULTATION N° 2019_50001_0030	

- les sertissages, collages
- Les diverses façons, coudes, cintrages à chaud ou à froid, collets battus
- La dépose sans réemploi des tubes comprenant: la dépose éventuelle d'isolants thermiques autour des tuyaux, l'enlèvement des fixations, la dépose de tout le matériel de robinetterie ou tout autres accessoires présents sur la tuyauterie, le rebouchage des trous de fixation, les désolidarisations des éléments déposés, les bouchonnements provisoires ou définitifs, l'évacuation aux décharges appropriées
- La dépose d'isolants thermiques autour des tuyaux d'alimentation le cas échéant, notamment en réparation, quelle que soit la nature
- Le raccordement des appareils à alimenter
- La fourniture et mise en œuvre de tous les accessoires de fixation aux distances normalisées, par scellement ou chevillage et colliers isophoniques avec garniture insonorisante
- Les canalisations seront fixées aux parois (les supports seront en nombre suffisant pour éviter toutes flèches) à l'aide de supports scellés ou montés sur trous tamponnés, facilement démontables
- Les traversées de parois devront se faire sous fourreaux. Les fourreaux seront adaptés aux diamètres des canalisations en tenant compte des phénomènes de transmission du bruit et de la fourniture et la mise en œuvre des matériaux de rebouchage nécessaires pour maintenir le degré coupe-feu des parois traversées.

T 41 01 010 00 TUBE EN ACIER GALVANISE

Dépose sans réemploi de tubes acier galvanisé, comprenant : enlèvements des fixations, rebouchage des trous de fixations, désolidarisations des éléments déposés et tampons d'attente.

Fourniture et pose

En apparent:

- Filetages, pièces de raccord et de jonction (sauf brides) étanchéité, raccordements ou piquages sur canalisation existante.
- Fixation sur paroi par tout type de support ou colliers.

Réparation :

Réparation de tube y compris toutes sujétions de dépose, coupe, mise en œuvre, raccordement pour remplacement à l'identique, manchons, filetages, étanchéité des raccords

mai 2019	APPEL D'OFFRES OUVERT MARCHÉS A BONS DE COMMANDE	C.C.T.P. TRAVAUX DE RÉPARATION, D'ENTRETIEN, DE RENOVATION ET DE PETITE CREATION
	PLOMBERIE – SANITAIRE CONSULTATION N° 2019_50001_0030	

T 41 01 020 00 TUBE MULTICOUCHES

Fourniture et pose

En apparent :

Fourniture et mise en œuvre de tous les accessoires de maintien, fixation, pièces de raccord à sertir, raccords sur canalisation existante, sertissage ...

T 41 01 030 00 TUBE PER

Fourniture et pose

En apparent :

Fourniture et mise en œuvre de tous les accessoires de maintien, fixation, par scellement ou indifféremment, trous chevillés et colliers aux distances normalisées, pièces de raccord, raccords Gripp, raccords sur canalisation existante.

En encastré :

Y compris creusement de la saignée d'encastrement, évacuation des décombres, fourniture et mise en place du tube dans la gaine de protection prévue aussi dans cette prestation, fixation et maintien du tube, rebouchage au plâtre ou au mortier de la saignée d'encastrement. La finition de rebouchage sera soignée et le surfacage sera réglé sur les bords de la saignée d'encastrement.

T 41 01 040 00 TUBE CUIVRE

Dépose sans réemploi de tubes cuivre, comprenant enlèvement des fixations, rebouchage de trous de fixations, désolidarisation des éléments déposés et tampons d'attente.

Fourniture et pose:

En apparent :

Fourniture et mise en œuvre de tous les accessoires de maintien, fixation, pièces de raccord ou jonction, changement de direction, raccords ou piquages sur canalisation existante, soudages, brasages ...

En encastré :

Creusement de la saignée d'encastrement, évacuation des décombres, fourniture et mise en place du tube dans la gaine de protection prévue aussi dans cette prestation, fixation et maintien du tube, rebouchage au plâtre ou au mortier de la saignée d'encastrement ; et toutes pièces de raccord ou jonction, sciage, raccordement ou piquage sur canalisation existante, soudage, brasage qui, pour mémoire, ne pourront être réalisés dans la partie encastrée.

mai 2019	APPEL D'OFFRES OUVERT MARCHÉS A BONS DE COMMANDE	C.C.T.P. TRAVAUX DE RÉPARATION, D'ENTRETIEN, DE RENOVATION ET DE PETITE CREATION
	PLOMBERIE – SANITAIRE CONSULTATION N° 2019_50001_0030	

La finition de rebouchage sera soignée et le surfaçage sera réglé sur les bords de la saignée d'encastrement.

Réparation de tubes cuivre en apparent, y compris toutes sujétions de dépose, coupe, mise en œuvre, raccordement, pour remplacement à l'identique.

T 41 01 050 00 TUBE POLYETHYLENE HD

Tube souple en polyéthylène haute densité PE 80 et tube PEHD sans ou avec traceur électrique en aluminium et protégé par gaine, qualité eau potable NF XPT 54951 et NF EN 12201

Dépose sans réemploi tous diamètre

Fourniture et pose:

En tranchée :

- Creusement de tranchée, comblement, compactage, fourniture et mise en place sur fond de fouille dans gaine normalisée, pièces de raccord ou jonction, raccords ou piquages sur réseau existant, vérifications d'étanchéité et du recouvrement de la conduite posée par matériau de granulométrie ne pouvant créer de poinçonnement sur 20 cm d'épaisseur au-dessus du niveau supérieur de la conduite, ainsi que fourniture et mise en place du grillage de signalisation normalisé à la profondeur réglementaire au cours du comblement de la tranchée.

Boîtier de connexion avec tresse de terre pour tube avec traceur.

En apparent :

Fourniture et mise en place des fixations, colliers, brides, nécessaires au maintien et au support des conduites (en soffites, parois ou sous planchers, sans différenciation de prix) ; pièces de raccord et de jonction, étanchéité, raccords ou piquages sur canalisation existante.

Réparation :

Compris toutes sujétions de dépose, coupe, fourniture et mise en œuvre, raccordement pour remplacement à l'identique, étanchéité des raccords, vérification d'étanchéité, évacuation aux décharges appropriées :

En tranchée :

- Quelle que soit la section, comprend : repérage de fuite, creusement de la tranchée, mise en réserve sur berge des matériaux de remblai, découpe du grillage de signalisation, mise à sec du fond de fouille par pompage, remplacement, toutes sujétions afférentes, de la partie à réparer, rebouchage de la tranchée y compris grillage de signalisation après vérification d'étanchéité, complément de remblai si besoin, compactage du remblai jusqu'au niveau fini (le niveau fini étant soit le niveau du sol avoisinant s'il n'est pas asphalté, goudronné ou cimenté, soit le niveau de sol permettant la mise en place d'une finition en asphalte, goudron ou béton de dallage). Cette disposition s'applique aux pièces de changement de direction, coudes, Té, Y, d'évacuations notamment.

Comptée forfaitairement jusqu'à 2 ml de conduite mise à nu l'unité jusqu'à 0,80 m de profondeur quelle que soit la section.

mai 2019	APPEL D'OFFRES OUVERT MARCHÉS A BONS DE COMMANDE	C.C.T.P. TRAVAUX DE RÉPARATION, D'ENTRETIEN, DE RENOVATION ET DE PETITE CREATION
	PLOMBERIE – SANITAIRE CONSULTATION N° 2019_50001_0030	

- Plus-value pour blindage jusqu'à 1,30 m de profondeur au ml.
- Plus-value par tranche de 0,50 m de profondeur à partir de 1,30 m et dans ce cas de figure, le blindage est obligatoire et compris dans le prix depuis le niveau du bord de berge.
- Plus-value par tranche de 1,00 ml de découverte complète de conduite.

Pour la prestation de réparation intégrant la coupure d'alimentation, il ne pourra pas être pris en considération une plus-value pour pompage pendant l'exécution de la réparation.

N.B. : la prestation de réfection de goudronnage, d'asphaltage ou de dallage béton n'est pas incluse dans ces prix.

En apparent :

A l'identique, par raccords manchonnés en laiton, dépose d'isolant thermique, le cas échéant, remise en eau et vérification d'étanchéité, reconstitution d'isolant thermique, le cas échéant, sujétions de fixations comprises.

T 41 01 060 00 TUBE PVC PRESSION

Fourniture et pose

En apparent

Qualité alimentaire, fourniture et mise en œuvre de tous les accessoires de maintien, fixation, par scellement ou indifféremment trous chevillés et colliers aux distances normalisées ; tous raccords, colle, fourreaux; raccordements sur canalisation existante, collage

T 41 01 070 00 TUBE PVC-C

Les canalisations type PVC-C (HTA) devront faire l'objet d'un avis technique précisant les domaines d'utilisation. Généralement ces tubes sont utilisés pour des températures d'eau comprises entre 5 et 60°C.

La mise en œuvre sera réalisée suivant les prescriptions du DTU.

L'écartement entre les supports sera conforme au DTU et aux prescriptions du fabricant afin d'éviter tout risque de flambage. Il est impératif d'effectuer les collages avec la colle du fabricant, celle-ci étant associée à l'avis technique du produit concerné.

Les traversées de parois devront se faire sous fourreaux. Les fourreaux seront adaptés aux diamètres des canalisations en tenant compte des phénomènes de transmission du bruit et du maintien du degré coupe-feu de la paroi traversée.

Fournitures et pose

En apparent

- Fourniture et mise en œuvre de tous les accessoires de maintien, fixation, par scellement ou indifféremment trous chevillés et colliers aux distances normalisées ; tous raccords, colle, fourreaux, sciages ; raccordements sur canalisation existante, collage.
- Colliers métal avec coquille isolante en polyuréthane épaisseur 25 mm.

mai 2019	APPEL D'OFFRES OUVERT MARCHÉS A BONS DE COMMANDE	C.C.T.P. TRAVAUX DE RÉPARATION, D'ENTRETIEN, DE RENOVATION ET DE PETITE CREATION
	PLOMBERIE – SANITAIRE CONSULTATION N° 2019_50001_0030	

T 41 01 080 00 FOURNITURE ET POSE OU REMPLACEMENT CALORIFUGE SUR LES TUYAUTERIES

Les diamètres indiqués dans le bordereau sont les diamètres extérieurs des tubes à calorifuger

Fourniture et pose ou remplacement

- En caoutchouc synthétique expansé couleur noire - température maxi 105 °C - M1, épaisseur 19 et 25 mm, y compris toutes sujétions de fixation, collage, découpe, protection par bandes adhésives appropriées.
- En fibres de laine minérale épaisseur 30 mm y compris toutes sujétions et protection par enrobage de plâtre lissé ou PVC.

T 41 02 000 00 ROBINETTERIE DIVERS

Fournitures et pose ou remplacement (sauf spécification particulière) des matériels décrits dans les paragraphes suivants y compris raccords union, manchons, tés pour purge, démontage, mise en place, façon de joints ; raccordement électrique depuis attente.

RAPPEL : les produits installés devront être certifiés CE et ACS.

T 41 02 010 00 FILTRATION A CARTOUCHES

Système de filtration de l'eau, sur alimentation eau froide, à cartouches avec tête plastique ou laiton y compris un jeu de cartouche à la mise en service quel soit le modèle.

Cartouche système filtration.

T 41 02 020 00 REDUCTEUR DE PRESSION

Réducteur de pression à piston ou à membrane pour eau potable avec prise pour manomètre. Pression amont jusqu'à 40 bars, pression aval de 0,5 à 5 bars.

T 41 02 030 00 ANTI-BELIER

Anti-bélier sur canalisation eau froide (montage toute position), y compris toutes sujétions de coupe, adaptation, joints et vérification d'étanchéité.

T 41 02 040 00 FOURNITURE ET POSE OU REMPLACEMENT VANNES

Vannes PVC pression à tournant - joint EPDM – température maxi 45°C

Vannes PVC-C HTA à bille - Corps et bille en PVC-C, siège en PTFE, joint EPDM température maxi 80°C 4 bars

mai 2019	APPEL D'OFFRES OUVERT MARCHÉS A BONS DE COMMANDE	C.C.T.P. TRAVAUX DE RÉPARATION, D'ENTRETIEN, DE RENOVATION ET DE PETITE CREATION
	PLOMBERIE – SANITAIRE CONSULTATION N° 2019_50001_0030	

Vanne à passage intégral, ¼ de tour en laiton, taraudée, compris filetages et joints. Avec ou sans purge

Vanne à commande manuelle, à brides, Corps PN 10/16 à col allongé en fonte, papillon en acier inox, commande par levier, tige en acier inoxydable, paliers autolubrifiants

T 41 02 050 00 BRIDES

A collerettes acier noir ou galvanisé avec boulonnerie ou PVC avec collet y compris joints, boulonnerie et soudure éventuelle sur tube.

T 41 02 060 00 DISTRIBUTION

Collecteurs en laiton avec dérivations y compris bouchon à l'extrémité. Plusieurs collecteurs pourront être assemblés entre eux.

T 41 02 070 00 SOUPAPES SANITAIRE

Corps en bronze taraudé, levier de relevage pour chasse.
Tarages standard non modifiables 3, 4, 5, 7 ou 10 bars. TMS : 110 °C

T 41 02 080 00 RACCORDS DIVERS

Pièces de raccords installées sans tuyauteries : coudes, tés, réductions, raccords union (diamètre extérieur pris en compte).

T 41 02 090 00 ROBINETTERIE ACCESSOIRES

Robinet de puisage à boisseau sphérique ou à volant, siège en téflon, raccord fileté ou à souder pour pose murale sur poste d'eau, avec raccord de nez, y compris toutes sujétions.

Tuyau d'arrosage anti-torsion diam 15mm longueur 25m avec lance et support mural métallique

Robinet de machine à laver le linge ou la vaisselle, y compris appliques

Robinet d'arrêt laiton chromé à boisseau sphérique pour appareil sanitaire

Flexibles d'alimentation inox (la paire) qualité norme alimentaire, longueur mini 0,50 m pour raccordement par serrage, indifféremment pour alimentation de diamètre 12 ou 14 mm, avec robinet d'arrêt intégré imblocable côté réseau d'alimentation

Branchement évacuation lave-vaisselle, lave-linge, sèche-linge en attente, y compris siphons, en PVC et tampon d'obturation d'attente

mai 2019	APPEL D'OFFRES OUVERT MARCHÉS A BONS DE COMMANDE	C.C.T.P. TRAVAUX DE RÉPARATION, D'ENTRETIEN, DE RENOVATION ET DE PETITE CREATION
	PLOMBERIE – SANITAIRE CONSULTATION N° 2019_50001_0030	

Flexible gaz pour cuisinière par un flexible métallique sans date limite d'emploi, longueur jusqu'à 1,50 m

Robinet d'appareil gaz de sécurité à obturation automatique intégrée y compris toutes sujétions de pose et équipé d'un bouchon.

T 41 02 100 00 COMPTEURS D'EAU

Compteur d'eau froide (TMS 50°C) ou chaude (TMS 90°C) pré-équipé pour recevoir un émetteur d'impulsion, montage toutes position sans longueur droite pour une pression de service jusqu'à 16 bars y compris raccords et toutes sujétions de pose.

Caractéristiques selon normes EN14154 et MID2001/22/CE, agréé pour la facturation.

Emetteur d'impulsions à positionner sur le compteur ou sur le cadran du compteur.

Fourniture et pose coffret compteur pré-isolé, scellement dans parois de toute nature.
Non compris trou pour encastrement.

T 41 02 110 00 TRAITEMENT D'EAU

Pot injection avec robinet à boisseau sphérique, entonnoir et tés

T 41 02 120 00 FILTRES

Filtres à tamis taraudés en laiton ou à brides en fonte avec joints.
TMS de -20°C à 110°C. PMS : 20 bars.

T 41 02 130 00 DISCONNECTEURS

A zone de pression réduite contrôlable type BA
TMS : 65°C. PMS 10 bars, taraudé ou à brides suivant diamètre.

T 41 02 140 00 CLAPETS

Dispositif anti-siphonage pour douchette et robinet d'arrosage

Clapet antipollution conforme à la norme EA NF P 43.007

Clapet à boule en fonte taraudé avec boule résine, joint nitrite, compris filetages, joints.

T 41 02 150 00 PURGEURS AUTOMATIQUES

Modèle en laiton forgé – 110°C / 10 bar pour EFS ou production d'ECS.

Modèle à gros débit, corps en fonte, mécanisme en inox – 110°C / 10 bar

mai 2019	APPEL D'OFFRES OUVERT MARCHÉS A BONS DE COMMANDE	C.C.T.P. TRAVAUX DE RÉPARATION, D'ENTRETIEN, DE RENOVATION ET DE PETITE CREATION
	PLOMBERIE – SANITAIRE CONSULTATION N° 2019_50001_0030	

T 41 02 160 00 THERMOMETRES

Type industriel, à verre optique grossissant, hauteur 200mm, droit ou équerre, plonge 63, plage 0 à 120°C (y compris doigt de gant) ou type rond à cadran diamètre 100mm, plonge 63, avec fixations sur gaine métallique

T 41 02 170 00 MANOMETRES

A cadran diamètre 80mm, 100°C maxi, IP 40

Robinet porte-manomètre en laiton, à boisseau sphérique – 10 bars

T 41 02 180 00 ROBINETTERIE ET ACCESSOIRES INCENDIE

Fourniture et pose de robinet de colonnes sèches, prise simple avec volant conforme à la norme NF S 61-750, corps en bronze, clapet interchangeable, entrée mâle, sortie raccord symétrique 40x45, bouchon à chaînette

Fourniture et pose de poste « RIA » fixe ou avec tambour pivotant conforme à la norme NF EN 671-1 en tube et tôle d'acier avec revêtement époxy et support mural.

T 41 02 190 00 DETARTRAGE

Fourniture et pose de détartreur avec réacteur à effets ionique Expertima, électrostatique – électrolytique, générateur de flux multidirectionnels, composé d'un assemblage de disques spéciaux (Titane, Acier inox 316L, Polymères et Zinc) avec surface interne anti-adhérente et incorrodable, de qualité alimentaire (ACS) – Conception & Fabrication Française (Brevet 02/06).

- **non** chimique,
- **non** magnétique,
- **aucune** alimentation électrique,

Cette prestation comprend la réception technique pour mise en place de la garantie de résultats de 5 ans à savoir :

- Les études de dimensionnement & schémas de principe
- Les préconisations d'installation & schémas d'implantation
- Les visites techniques de contrôle hydraulique des réseaux et de traitement d'eau
- La réception des travaux d'installation du traitement d'eau et l'établissement du certificat de conformité
- Les recommandations d'entretien et de maintenance des équipements spécifiques

mai 2019	APPEL D'OFFRES OUVERT MARCHÉS A BONS DE COMMANDE	C.C.T.P. TRAVAUX DE RÉPARATION, D'ENTRETIEN, DE RENOVATION ET DE PETITE CREATION
	PLOMBERIE – SANITAIRE CONSULTATION N° 2019_50001_0030	

T 41 03 000 00 POMPES - CIRCULATEURS

Fournitures

- Circulateurs ou pompes décrits ci-dessous
- Raccords union ou brides de raccordement à l'installation
- Façon de joint ou joints sur brides et boulonnerie

Pose

- Montage, joints, raccords hydraulique et électriques depuis attentes
- Réglage des vitesses et essais

Dans le cas d'un remplacement d'une pompe il sera compté en plus une dépose.

T 41 03 010 00 RELEVAGE

Pompe de relevage submersible pour eaux claires, débit jusqu'à 10 m³/h pour 7 mce, en composite, à commande automatique, avec clapet anti-retour et 3 m de câble.

Pompe de relevage submersible pour eaux chargées ou eau vanne, débit jusqu'à 8 m³/h pour 10 mce, en inox et composite, à commande automatique, avec clapet anti-retour et 10m de câble.

Pompe submersible dans station de relevage, corps et roue en fonte, arbre en acier inox, pour eaux chargées et eaux vannes, moteur en monophasé ou triphasé jusqu'à 1,5 kW, compris toutes sujétions de démontage, montage et adaptation à l'installation existante.

Pompe submersible dans station de relevage, corps et roue en fonte, à effet Vortex, pour eaux chargées et eaux vannes, moteur en triphasé jusqu'à 2,5 kW, compris toutes sujétions de démontage, montage et adaptation à l'installation existante.

Station de relevage pour eaux usées ou eaux vannes comprenant, une cuve jusqu'à 400 litres, 2 pompes, 2 pieds d'assise, barres de guidage, chaîne de levage, armoire électrique en tri, régulateurs de niveau, clapets à boule, vannes.

T 41 03 020 00 CIRCULATEUR ECS

Jusqu'au DN 25 : à rotor noyé, corps inox, orifices filetés, monophasé ou triphasé et trois vitesses. Température maxi 110°C.

Jusqu'au DN 40 : à rotor sec « in line », corps en bronze, à brides ou à orifices filetés, trois vitesses, monophasé ou triphasé. Température maxi 110°C.

mai 2019	APPEL D'OFFRES OUVERT MARCHÉS A BONS DE COMMANDE	C.C.T.P. TRAVAUX DE RÉPARATION, D'ENTRETIEN, DE RENOVATION ET DE PETITE CREATION
	PLOMBERIE – SANITAIRE CONSULTATION N° 2019_50001_0030	

T 41 04 000 00 CANALISATIONS D'EVACUATIONS

Dans l'exécution des prestations d'évacuation sont compris :

- Pièces de raccord, coudes, changements de direction, Tés, tampons hermétiques si besoin,
- Culottes doubles ou simples, raccordements aux regards
- Colliers PVC pour tuyaux PVC, Colliers joints SMU pour tuyaux fonte
- Réglages de pente convenables en apparent et en enterré pour faciliter un bon écoulement
- Vérifications d'étanchéité, essais
- Compatibilité des sections des évacuations pour éviter les mises en charge du réseau en aval
- Peinture anti-rouille 2 couches sur les accessoires métalliques de fixation après brossage et dégraissage soignés
- Soudures et brasages, y compris cordons ou baguettes de soudure et brasure, le cas échéant, ainsi que tous collages par colles compatibles avec les matériaux, surtout les matières plastiques conformément aux préconisations des fabricants
- Vérifications de bon écoulement, débouchage le cas échéant, avant remise en service

En tranchée ou sous dallage

- Creusement de tranchée, comblement, compactage, la fourniture et la mise en place sur fond de fouille ; les pièces de raccord, jonction, changements de direction, sciages, collages, calages et maintien ; raccordements aux existants, aux regards et aux pieds de chutes, vérification d'étanchéité par mise en charge avant rebouchage de fouille et compactage, fourniture et mise en place de grillage de signalisation approprié.
 - Pompage et bouchonnement
- En apparent, en paroi, soffite ou sous dalle
Fourniture et mise en œuvre de tous accessoires de maintien, fixation, par scellement ou indifféremment, trous chevillés et colliers, aux distances normalisées ; pièces de raccord ou jonction, changement de direction, sciages, collages, raccordement aux existants, aux regards, aux pieds de chutes.

N.B. : Par contre, le raccordement des appareils à évacuer est prévu dans la fourniture et pose, ou pose seule, des appareils (cf. chapitre 6 « APPAREILS SANITAIRES » du présent CCTP Spécifique).

T 41 04 010 00 TUYAUX PVC EU-EV

- Dépose sans réemploi de tuyaux PVC comprenant : enlèvement des fixations, rebouchage des trous de fixations, sciages ou désolidarisations des éléments déposés et fournitures et mises en place de tampons d'attente étanches.

Comptée au ml quelle que soit la section.

- Fourniture et pose de tuyaux PVC pour évacuation des eaux usées et eaux vannes :

mai 2019	APPEL D'OFFRES OUVERT MARCHÉS A BONS DE COMMANDE	C.C.T.P. TRAVAUX DE RÉPARATION, D'ENTRETIEN, DE RENOVATION ET DE PETITE CREATION
	PLOMBERIE – SANITAIRE CONSULTATION N° 2019_50001_0030	

En tranchée

La prestation de tranchée, creusement et comblement est incluse dans le prix.

Sous dallage :

En intérieur de bâtiment, la prestation de façon de fouille, comblement de fouille et la reprise du dallage est comprise dans le prix.

Réparation de tuyaux PVC, y compris toutes sujétions de dépose, coupe, fourniture et mise en œuvre, raccordement pour remplacement à l'identique, étanchéisation des raccords, vérification d'étanchéité, évacuation aux décharges appropriées

En tranchée :

Quelle que soit la section, comprend :

- Repérage de fuite, creusement de la tranchée, mise en réserve sur berge des matériaux de remblai, découpe du grillage de signalisation, mise à sec du fond de fouille par pompage, remplacement, toutes sujétions afférentes, de la partie à réparer, rebouchage de la tranchée y compris grillage de signalisation après vérification d'étanchéité, complément de remblai si besoin, compactage du remblai jusqu'au niveau fini (le niveau fini étant soit le niveau du sol avoisinant s'il n'est pas asphalté, goudronné ou cimenté, soit le niveau de sol permettant la mise en place d'une finition en asphalte, goudron ou béton de dallage). Cette disposition s'applique aux pièces de changement de direction, coudes, Té, Y, d'évacuations notamment.
- Pompage et bouchonnement compris - remplacement à l'identique.

Comptée forfaitairement jusqu'à 2 ml de conduite mise à nu et jusqu'à 1,30 m de profondeur.

Plus-values quelle que soit la section.

- Plus-value pour blindage jusqu'à 1,30 m de profondeur au ml.
- Plus-value par tranche de 0,50 m de profondeur à partir de 1,30 m et dans ce cas de figure, le blindage est obligatoire et compris dans le prix depuis le niveau du bord de berge
- Plus-value par tranche de 1,00 ml de découverte complète de conduite

Sous dallage :

Démolition avec découpe propre à la disqueuse du revêtement existant, réparation dito article précédent et remblaiement jusqu'au niveau destiné à recevoir le revêtement de sol (qui peut être carrelage, dalle, chape brute, revêtement plastique, moquette, parquet ...).

Comptée au ml quel que soit le diamètre.

En apparent :

Fourniture et mise en œuvre de tous les accessoires de maintien, fixation, par scellement ou indifféremment trous chevillés et colliers, aux distances normalisées ; pièces de raccord ou jonction, changement de direction, sciages ; raccordements ou piquages sur canalisation existante, collages ...

mai 2019	APPEL D'OFFRES OUVERT MARCHÉS A BONS DE COMMANDE	C.C.T.P. TRAVAUX DE RÉPARATION, D'ENTRETIEN, DE RENOVATION ET DE PETITE CREATION
	PLOMBERIE – SANITAIRE CONSULTATION N° 2019_50001_0030	

T 41 04 020 00 TUYAUX PVC - EP

Qualité bâtiment NF –M1 – coloris au choix

Dépose sans réemploi de tuyaux de descente d'eaux pluviales, en PVC, verticales ou en soffite, comprenant : enlèvement des fixations, rebouchage des trous de fixation, sciages ou désolidarisations des éléments déposés.

Fourniture et pose de tuyaux PVC pour eaux pluviales :

Sous dallage ou sous trottoir :

De pied de chute à caniveau ou regard, toutes sujétions de raccords comprises.

En apparent :

Vertical, en soffite ou sous dalle de plancher, y compris changement de direction, traversées de parois et planchers, toutes sujétions de raccords comprises.

Réparation de tuyaux PVC pour eaux pluviales :

Sous dallage ou sous trottoir :

Application de l'article précédent, fourniture et pose et façon de fouille proprement exécutée à la disqueuse, évacuation des gravats à la décharge et reconstitution de support de dallage ou asphalte. La façon de fouille sera comptée en plus-value.

En apparent :

Sciage, manchonnage, collage du morceau remplacé, à l'identique. Pour cette prestation il sera appliqué le prix de dépose précédent et le prix de fourniture et pose précédent.

Remplacement à l'identique de raccords PVC, Té, coude, Y, culottes, y compris toutes sujétions.

Compté à l'unité quelle que soit la pièce.

N.B. : il s'agit de remplacement de la pièce seule, sans remplacement de canalisation, sinon la prestation est incluse dans la réparation de canalisation.

Plus-value pour intervention sous dallage ou trottoir.

En tranchée il sera utilisé le paragraphe concernant les évacuations « Eaux usées ».

Dépose sans réemploi gouttières y compris crochets

Fourniture et pose gouttières ou corniches y compris raccordement aux descentes, façon de surverse, fourniture et pose de crochets de support, peinture anti-rouille comprise.

Réfection de joints, déboîtement, ponçage et collage et ré-emboîtement.

Remplacement de raccordement aux descentes y compris toutes sujétions

mai 2019	APPEL D'OFFRES OUVERT MARCHÉS A BONS DE COMMANDE	C.C.T.P. TRAVAUX DE RÉPARATION, D'ENTRETIEN, DE RENOVATION ET DE PETITE CREATION
	PLOMBERIE – SANITAIRE CONSULTATION N° 2019_50001_0030	

Réparation: pour la réparation de gouttière ou corniche PVC il sera utilisé la dépose et la fourniture et pose de gouttières neuves.

T 41 04 030 00 TUYAUX FONTE

Dépose sans réemploi de tuyaux fonte EU, EV comprenant : enlèvement des fixations, rebouchage des trous de fixation, sciages ou désolidarisations des éléments déposés et fourniture et mise en place de tampons d'attente étanches.

Fourniture et pose de tuyaux fonte pour évacuation EU, EV :

En apparent : en élévation, en soffite ou sous dalle y compris peinture antirouille.

- Dépose sans réemploi de tuyaux fonte, descente et dauphin comprenant :
- Enlèvement des fixations, bouchonnement des trous de fixation, sciages ou désolidarisations des éléments déposés et fourniture et mise en place de tampons d'attente étanches.
- Réparation de paroi de regard de pied de chute le cas échéant

Fourniture et pose pour évacuation E.P, compris peinture antirouille.

- Descente, en apparent ou demi encastré
- Dauphin ordinaire en apparent ou demi encastré
- Dauphin décoratif à cannelures, en apparent ou demi encastré

Y compris peinture antirouille pour descentes et dauphins.

Pour la réparation de tuyau fonte il sera utilisé la dépose et la fourniture et pose de tuyaux neufs, en remplacement à l'identique.

- Remplacement à l'identique de tous raccords y compris toutes sujétions.
- Plus-value pour intervention sous dallage ou trottoir.
- En tranchée il sera utilisé le paragraphe concernant les évacuations « Eaux pluviales ».

T 41 04 040 00 TUYAUX GRES

Pour eaux vannes, eaux usées, eaux pluviales.

Dépose sans réemploi de tuyaux Grès, comprenant :
Enlèvement des fixations, bouchonnement des trous de fixation, sciages ou désolidarisations des éléments déposés et fourniture et mise en place de tampons d'attente étanches.

mai 2019	APPEL D'OFFRES OUVERT MARCHÉS A BONS DE COMMANDE	C.C.T.P. TRAVAUX DE RÉPARATION, D'ENTRETIEN, DE RENOVATION ET DE PETITE CREATION
	PLOMBERIE – SANITAIRE CONSULTATION N° 2019_50001_0030	

Fourniture et pose à l'identique, en apparent, y compris toutes sujétions

- En tranchée : mêmes dispositions que le paragraphe « Tuyaux Fonte »
- Sous dallage ou trottoir : mêmes dispositions que le paragraphe « Tuyaux Fonte »

Réparation en PVC en apparent seulement, sur canalisation grès y compris fourniture et pose de colliers d'adaptation spécifiques

Pour la réparation de tuyau grès il sera utilisé la dépose et la fourniture et pose de tuyaux neufs, en remplacement à l'identique.

T 41 04 050 00 TUYAUX CUIVRE

Dépose de tuyaux Cuivre, comprenant :

Enlèvement des fixations, bouchonnement des trous de fixation, sciages ou désolidarisations des éléments déposés et fourniture et mise en place de tampons d'attente étanches.

Fourniture et pose descente EP uniquement, de section rectangulaire ou carrée ou circulaire, pour remplacement à l'identique, y compris dépose d'existant, fourniture, pose et patine.

Réparation : façon de soudage, toutes sujétions comprises : *Comptée au ml de soudure.*

Repose après réparation : *comptée au ml* quelle que soit la section.

Dépose gouttières en cuivre y compris crochets

Fourniture et pose gouttières cuivre, de section rectangulaire, carrée ou circulaire, y compris crochets et platine et toutes sujétions

Réfection de soudure, toutes sujétions comprises : *comptée au ml* de soudure.

Remplacement de raccordement aux descentes, y compris toutes sujétions

Refaçonnage de gouttière déposée : *compté au m2 refaçonné.*

Repose de gouttière cuivre après réparation

T 41 04 060 00 TUYAUX ZINC

Dépose sans réemploi de tuyaux Zinc, comprenant :

Enlèvement des fixations, bouchonnement des trous de fixation, sciages ou désolidarisations des éléments déposés et fourniture et mise en place de tampons d'attente étanches.

Fourniture et pose : en apparent ou demi encastré, assemblage par soudure, y compris changement de direction, raccord aux pieds de chute, traversée de paroi ou dalle en fourreau (prestation de fourreau fourniture et pose ainsi que calfeutrement compris)

Pour la réparation ou le remplacement de tuyaux de descente il sera utilisé la dépose sans réemploi et la fourniture et pose de tuyaux neufs.

mai 2019	APPEL D'OFFRES OUVERT MARCHÉS A BONS DE COMMANDE	C.C.T.P. TRAVAUX DE RÉPARATION, D'ENTRETIEN, DE RENOVATION ET DE PETITE CREATION
	PLOMBERIE – SANITAIRE CONSULTATION N° 2019_50001_0030	

Soudures : réfection de soudures y compris piquage, amenée de poste à soudeuse, fourniture et mise en œuvre de cordon. *Comptée au ml* de soudeuse.

Dépose sans réemploi chéneaux pour eaux pluviales, encaissés ou demi encaissés et noues en zinc.

Comptée au m2 quelle que soit l'épaisseur.

Fourniture et pose chéneaux, noues et boîte y compris façonnage, soudeuse et toutes autres sujétions. Façon de surverse comprise pour chéneaux.

Epaisseur : 0,65 mm et 0,80 mm

Réparation :

Remplacement à l'identique de chéneaux, noues y compris toutes sujétions de façonnage, soudeuse, dilatation, remise en état des parois latérales du support et des formes de pente

Réfection de soudures, toutes sujétions .

Dépose sans réemploi gouttière en zinc y compris crochets.

Fourniture et pose gouttière assemblage par soudeuse

Réfection de soudures y compris piquage, amenée de poste à soudeuse, fourniture et mise en œuvre de cordon. *Comptée au ml* de soudeuse.

Remplacement de raccords aux descentes, y compris toutes sujétions

Pour la réparation, le remplacement de gouttière, il sera utilisé la dépose sans réemploi et la fourniture et pose de gouttière neuve

T 41 04 070 00 DIVERS EVACUATION

Fourniture et pose de crapaudines en tête de chute eaux pluviales, y compris grillage anti rongeurs en matériau non oxydable.

en zinc tôle perforée
en zinc ou alu en fil

Fourniture et pose de siphon de sol avec rosette inviolable diamètre 50 mm y compris percement, scellement et raccordement sur installation existante.

Fourniture et pose de caniveaux et regards avec grille acier inox et boîtier siphon soudé y compris scellement et raccordement sur installation existante.

Fourniture et pose raccord Fonte PVC pour fonte jusqu'à 300 mm, compris perçage fonte.

mai 2019	APPEL D'OFFRES OUVERT MARCHÉS A BONS DE COMMANDE	C.C.T.P. TRAVAUX DE RÉPARATION, D'ENTRETIEN, DE RENOVATION ET DE PETITE CREATION
	PLOMBERIE – SANITAIRE CONSULTATION N° 2019_50001_0030	

T 41 04 080 00 BACS A GRAISSES

Fourniture et pose de bac séparateur à graisses en polyéthylène H.D en enterré ou en apparent, y compris :

- Creusement et rebouchage de l'emplacement d'installation
- Accessoires : rehausse ; conduit de vidange
- Support maçonné
- Raccordement au réseau existant
- Toutes sujétions de pose

T 41 04 090 00 VENTILATIONS DE CANALISATION

- De chutes, primaires ou secondaires : en PVC, fourniture et pose toutes sujétions comprises d'assemblage, de traversées de parois ou dalles, toiture et finition en partie supérieure (coude à 180° ou chapeau). Il sera apporté un soin particulier à l'étanchéité en toiture comprise dans cette prestation.

Comptées au ml quelle que soit la section.

- De fosse septique ou bac à graisse : en PVC, dito article précédent, la mise en œuvre en tranchée se faisant en même temps que la mise en œuvre des canalisations d'évacuation des EU et EV.

Comptées au ml quelle que soit la section.

- Aérateur à membrane PVC avec couvercle à visser

T 41 04 100 00 ENCOFFREMENTS DE CANALISATIONS

Démontage avec soin et remontage d'encoffrements menuisés de conduites, en vue de dépose, réparation ou remplacement.

La prestation de réfection de peinture, le cas échéant, n'est pas à la charge du présent corps d'état.

T 41 05 000 00 APPAREILS SANITAIRES

Dans l'exécution des prestations de pose neuve ou en remplacement d'appareils sanitaires et de meubles sont compris :

- Pièces de raccord fournies posées avec joints, joint étanchéité silicone.
- Raccordements aux évacuations, aux alimentations, aux ventilations de chute en fourniture et pose neuve ou en remplacement ; les siphons, sauf pour wc ou douches, seront démontables avec tampons pour débouchage facile
- Contrôles d'étanchéité et de bon fonctionnement
- Consoles, pieds ou jambages métalliques
- Fixations et supports neufs ou adaptations en cas de remplacement
- Réparations ou remplacement des supports en cas de repose
- Coloris de base des appareils : blanc
- Evacuation aux décharges appropriées des appareils déposés sans réemploi

mai 2019	APPEL D'OFFRES OUVERT MARCHÉS A BONS DE COMMANDE	C.C.T.P. TRAVAUX DE RÉPARATION, D'ENTRETIEN, DE RENOVATION ET DE PETITE CREATION
	PLOMBERIE – SANITAIRE CONSULTATION N° 2019_50001_0030	

- Coupure des alimentations et obturation des évacuations pendant les déposes
- Remise en eau et débouchage des obturations aux poses ou reposes avant raccordements.
- Rebouchage et réfection d'enduit après dépose sans réemploi

N.B. Les raccordements aux alimentations pourront se faire par soudure ou par écrous et joints, il n'y aura pas de distinction de prix mais les raccordements par soudure seront à éviter le plus possible. Les prestations de paillasse pour encastrement d'éviers, vasques, bacs à laver ou de jambages en maçonnerie ne seront pas à la charge du présent corps d'état.

T 41 05 010 00 EVIERS

Dépose sans réemploi, avec ou sans meuble, toutes sujétions comprises, quelle que soit la nature et le type.

Dépose et repose d'évier, le cas échéant, toutes sujétions comprises (description pose ci-après) quels que soient le type et la dimension.

Fourniture et pose encastré, sur jambage ou sur meuble, sans différenciation de prix quelle que soit la dimension, compris vidage et accessoires de fixations et supports non maçonnés, raccordements sur tuyauteries existantes et toutes sujétions.

Fourniture et pose meuble sous évier, en panneaux de 19 mm hydrofuge sur cadres sapin, mélaminé toutes faces, chants, 2 portes en applique mélaminées deux faces et chants (coloris au choix), paumelles à renvoi ou paumelles suisses et arrêts magnétiques, boutons de tirage inox, serrures de condamnation en applique intérieure des portes (3 clés par serrure).

Hauteur de 0,80 m à 1,00 m.

Remplacement d'accessoires d'évier pour un ou deux bacs y compris dépose d'existant :

- bondes, obturateurs de bacs et chaîne
- siphon et joints

T 41 05 020 00 LAVABOS, VASQUES ET LAVE-MAINS

Dépose avec ou sans réemploi toutes sujétions comprises quels que soient la nature ou le type.

Dépose et repose de lavabo, colonne, vasque ou lave-mains, en encastré pour les vasques comprises (description pose ci-après) quels que soient le type et la dimension.

Fourniture et pose de lavabos sur colonne ou suspendu avec fourniture et pose de colonne assortie, pose en encastrée des vasques, compris équipements de vidage complet et accessoires de fixations, raccordements sur tuyauteries existantes et toutes sujétions.

Fourniture et pose meuble sous vasque à encastrer, plan de toilette stratifié post formé ép. 28 mm, meuble en panneau mélaminé 16 mm, façade en mélaminé 16 mm avec chants pvc 2 mm coloris au choix, longueur 70 ou 80 cm, 2 portes, compris découpe du meuble pour emplacement vasque et toutes sujétions.

mai 2019	APPEL D'OFFRES OUVERT MARCHÉS A BONS DE COMMANDE	C.C.T.P. TRAVAUX DE RÉPARATION, D'ENTRETIEN, DE RENOVATION ET DE PETITE CREATION
	PLOMBERIE – SANITAIRE CONSULTATION N° 2019_50001_0030	

Fourniture et pose meuble haut en panneau mélaminé 16 mm, façade en mélaminé 16 mm avec chants pvc 2 mm coloris au choix, longueur 60 cm, 2 portes, compris toutes sujétions.

Fourniture et pose d'un lavabo spécial PMR en fauteuil. Conforme à la norme NF D 11-201/A1.

Fourniture et pose d'ensemble de plan vasque avec dossier en matériaux composites VECO split (CVR : Composite Verre Résine). Revêtement gel coat de qualité sanitaire certifié anti prolifération de bactéries suivant normes ISO 846 A, deux joues ou deux consoles, teinte RAL au choix, longueur recoupable.

Remplacement d'accessoires pour lavabo, vasque, lave-mains :

- Mécanisme de vidage complet
- Siphon et joints
- Support

T 41 05 030 00 BIDEETS

Dépose avec ou sans réemploi toutes sujétions comprises quels que soient la nature ou le type

Dépose et repose de bidet (description pose ci-après) quels que soient le type et la dimension.

Fourniture et pose bidet longueur 55 cm compris équipements de vidage complet et accessoires de fixations, raccords sur tuyauteries existantes et toutes sujétions

Remplacement accessoires de bidet quels que soient le type et la dimension:

- Mécanisme de vidage complet : bonde et commande
- Siphon et joints

T 41 05 040 00 BAIGNOIRES

Dépose sans réemploi toutes sujétions comprises quels que soient la nature ou le type

Dépose et repose de baignoire (description pose ci-après) quels que soient le type et la dimension

Dépose sans réemploi de tablier avec ou sans réemploi quelles que soient les dimensions

Dépose et repose de tablier (description pose ci-après) quelles que soient les dimensions

Fourniture et pose de baignoire fond antidérapant, compris équipements de vidage complet, accessoires de fixations, raccords sur tuyauteries existantes et toutes sujétions de pose.

- En acier émaillé
- En matériau de synthèse renforcé
- En fonte émaillée.

Remplacements accessoires de baignoire (non compris démontage du tablier) :

mai 2019	APPEL D'OFFRES OUVERT MARCHÉS A BONS DE COMMANDE	C.C.T.P. TRAVAUX DE RÉPARATION, D'ENTRETIEN, DE RENOVATION ET DE PETITE CREATION
	PLOMBERIE – SANITAIRE CONSULTATION N° 2019_50001_0030	

- Mécanisme de vidage complet : bonde et commande
- Siphon et joints

Fourniture et pose tablier en panneaux CTBX mélaminé 2 faces et chants, sur châssis, cadre sapin fourni posé fixé latéralement et au sol - panneau fixé par vis sur cuvettes inox, y compris façon de trappe jusqu'à 40x40 pour accès au siphon, vis sur cuvettes inox, trappe lamifiée 2 faces et chants, façon de joints polymère à la pompe, compatible, périphérique au tablier.

T 41 05 050 00 BACS A DOUCHES

Dépose sans réemploi toutes sujétions comprises quels que soient la nature, le type et la dimension.

Dépose et repose de bac à douche (description pose ci-après) quels que soient le type et la dimension

Fourniture et pose de bacs à douche à encastrer ou à poser compris équipements de vidage complet, accessoires de fixations, fond antidérapant, raccords sur tuyauteries existantes et toutes sujétions de pose.

- Grès émaillé
- Matériau de synthèse renforcé.
- Inox brillant ou satiné.

Remplacements accessoires de bac à douche (non compris dépose du bac) y compris:

- Bonde
- Siphon et joints

T 41 05 060 00 PAROIS DE DOUCHE

Dépose de paroi, porte ou paroi de douche avec ou sans réemploi quels que soient le type et les dimensions

Dépose et repose de paroi de douche (description pose ci-après) quels que soient le type et la dimension

Fourniture et paroi de cabine de douche d'angle extensible jusqu'à 90x90, verre sécurité 4 mm granité clair avec profilés aluminium laqué blanc, ouverture en angle par deux panneaux coulissants sur chaque côté (pré montés), fermeture magnétique, hauteur 1,75 m, façons de joints polymère.

Fourniture et pose de porte de douche extensible jusqu'à 90x90, verre sécurité 4 mm granité clair avec profilés aluminium laqué blanc, ouverture par panneaux coulissants ou ouvrants, fermeture magnétique, hauteur 1,75 m, façons de joints.

mai 2019	APPEL D'OFFRES OUVERT MARCHÉS A BONS DE COMMANDE	C.C.T.P. TRAVAUX DE RÉPARATION, D'ENTRETIEN, DE RENOVATION ET DE PETITE CREATION
	PLOMBERIE – SANITAIRE CONSULTATION N° 2019_50001_0030	

Fourniture ou pose de paroi de douche quart de cercle. Deux parois coulissantes. Verre sécurité 4mm pour les parties fixes et 5mm pour les parois mobiles. Hauteur 1,90 m.

T 41 05 070 00 W.C.

Dépose de cuvette avec ou sans abattant toutes sujétions comprises quels que soient la nature ou le type

Dépose et repose de cuvette WC avec ou sans abattant (description pose ci-après) quels que soient le la nature ou le type

Dépose WC à la turque, compris réfection de chape avec tampon obturation d'attente le cas échéant,

Dépose de réservoir sans réemploi de chasse compris le mécanisme toutes sujétions comprises

- Adossé cuvette
- Chasse haute y compris tube de descente vers cuvette

Dépose et repose réservoir de chasse compris le mécanisme toutes sujétions comprises

- Adossé cuvette
- Chasse haute

Fourniture et pose cuvette WC en grès émaillé, raccords sur tuyauteries existantes, pipe WC et fixations toutes sujétions comprises

Cuvette indépendante collective ou surélevée pour adultes jusqu'à 465 mm de hauteur d'assise, à alimentation directe arrière diam 55 et sans trous d'abattant, tous types de sortie d'évacuation.

Ensemble WC avec cuvette et réservoir de chasse dorsal capacité 3/6 l, en grès émaillé, mécanisme avec robinet, couvercle et abattant assortis en matériau de synthèse.

Cuvette pour crèche ou très petite section, maternelle, enfants. Compatible avec réservoir indépendant ou raccordement arrière. Les hauteurs indiquées sont les hauteurs d'assise.

WC à la turque en grès émaillé

Cuvette suspendue en grès standard, rallongée ou PMR. Tous types de sortie d'évacuation, fixation sur bâti et raccords.

Cuvette inox adulte suspendue ou à poser. Inox 304 bactériostatique.

Fourniture et pose bâti support pour cuvette rallongée, PMR, adulte ou enfant, structure métallique fermée acier époxy anticorrosion, platines renforcées pour fixation au sol, 4 pieds

mai 2019	APPEL D'OFFRES OUVERT MARCHÉS A BONS DE COMMANDE	C.C.T.P. TRAVAUX DE RÉPARATION, D'ENTRETIEN, DE RENOVATION ET DE PETITE CREATION
	PLOMBERIE – SANITAIRE CONSULTATION N° 2019_50001_0030	

réglables, réservoir de chasse silencieux antichoc ou alimentation directe, isolation anti-condensation, mécanisme double chasse ou robinet temporisé plaque de commande double touche chromée.

Fourniture et pose cuvette broyeur monobloc avec abattant, clapet anti-retour, relevage jusqu'à 3m en hauteur, raccords hydrauliques et électriques sur attentes.

Remplacement de plaque de commande WC mécanisme à deux touches, blanche ou chromée.

Fourniture et pose de réservoirs de chasse, mécanisme et robinet, toutes sujétions comprises

Réservoir adossé capacité 3/6 l, grès émaillé 2 touches

Réservoir haute position capacité 6/9 l tuyau de chasse et accessoires en PVC

Réservoir hydropneumatique, capacité 6/9 l, mural avec coude

Fourniture et pose de tube de descente de chasse haute tous diamètres et tous matériaux, y compris joints et toutes sujétions.

Dépose abattant et couvercle tous types

Fourniture et pose abattant

- Double en bois composite thermodur, coloris au choix
- Simple, anti-contact en bois composite

Fourniture et pose ou remplacement mécanisme de chasse tous types, y compris vérification et réglage de bon fonctionnement

Fourniture et pose ou remplacement de robinet de chasse en laiton chromé

Remplacement de pipe tous types

T 41 05 080 00 URINOIRS

Dépose de stalle ou coquille, tous modèles y compris toutes sujétions

Dépose et repose de stalle ou coquille (voir pose ci-après), tous modèles

Fourniture et pose d'urinoirs avec siphons, vidages, y compris toutes sujétions de fixations, raccords sur alimentation et évacuation existantes :

Stalle isolée ou en batterie tous types, en grès émaillé, toutes sujétions comprises

Coquille quelle que soit la hauteur, en grès émaillé

Coquille suspendu en inox, inox 304 bactériostatique

mai 2019	APPEL D'OFFRES OUVERT MARCHÉS A BONS DE COMMANDE	C.C.T.P. TRAVAUX DE RÉPARATION, D'ENTRETIEN, DE RENOVATION ET DE PETITE CREATION
	PLOMBERIE – SANITAIRE CONSULTATION N° 2019_50001_0030	

Fourniture et pose bâti support pour urinoir adulte ou enfant, structure métallique fermée acier époxy anticorrosion, platines renforcées pour fixation au sol, 4 pieds réglables, alimentation directe, isolation anti-condensation, mécanisme avec robinet temporisé, plaque de commande

Remplacement de siphon de stalles ou coquilles y compris joints et toutes sujétions.

Remplacement de bonde pour stalles ou coquilles y compris joints et toutes sujétions.

T 41 05 090 00 BACS A LAVER OU PLONGE

Dépose sans réemploi de bac à laver ou plonge, y compris toutes sujétions quel que soit le matériau

Dépose et repose de bac à laver ou plonge, quel que soit le matériau (voir pose ci-après)

Fourniture bac en grès émaillé, ou inox, jusqu'à 70x70 cm avec grille, pose encastrée, murale, sur pieds ou sur meuble, sans différenciation de prix quelle que soit la dimension, compris vidage accessoires de fixations et supports non maçonnés, raccords sur alimentation et évacuation existantes et toutes sujétions

Fourniture et pose d'un bac à laver en matériaux de synthèse jusqu'à 60 cm par 60 cm sur meuble avec portes.

Fourniture et pose plonges inox 304 sur pieds démontables avec bonde, surverse et siphon, raccords sur tuyauteries existantes et toutes sujétions

Remplacement d'accessoires pour bac à laver ou plonge y compris

- siphon et joints
- système de vidage bonde et commande

T 41 05 100 00 POSTES D'EAU

Dépose sans réemploi de poste d'eau mural y compris toutes sujétions

Dépose et repose de poste d'eau mural (voir pose ci-après)

Fourniture et pose de poste d'eau mural tous types, en grès émaillé, et grille de fond de vasque pour support de récipient, siphons, vidages, y compris toutes sujétions de fixations, raccords sur alimentation et évacuation existantes

Remplacement d'accessoires toutes sujétions comprises

- siphon et joints
- système de vidage complet
- grille fond de vasque

mai 2019	APPEL D'OFFRES OUVERT MARCHÉS A BONS DE COMMANDE	C.C.T.P. TRAVAUX DE RÉPARATION, D'ENTRETIEN, DE RENOVATION ET DE PETITE CREATION
	PLOMBERIE – SANITAIRE CONSULTATION N° 2019_50001_0030	

T 41 05 110 00 LAVABOS COLLECTIFS

Dépose lavabos collectifs sans réemploi, y compris toutes sujétions

- Isolés
- En batterie (auge continue) : quel que soit le nombre de poste d'alimentation.

Dépose et repose lavabos collectifs (voir pose ci-après)

- Isolés
- En batterie (auge continue) : jusqu'à 4 postes d'alimentation

Fourniture et pose lavabos collectifs en grès émaillé, compris vidage, accessoires de fixations et supports non maçonnés, raccordements sur alimentation et évacuation existantes et toutes sujétions

- Isolé, 1 poste d'alimentation
- En batterie (auge continue)

Fourniture et pose de lavabo circulaire collectif en grès émaillé avec colonne centrale à équiper de robinets et pied de vasque hauteur 50 ou 80cm compris équipements de vidage complet et accessoires de fixations, raccordements sur tuyauteries existantes et toutes sujétions.

Remplacement d'accessoires pour lavabos collectifs y compris

- siphon et joints
- bonde

T 41 05 120 00 TIMBRES D'OFFICE

Dépose sans réemploi de timbre d'office y compris toutes sujétions

Dépose et repose de timbre d'office (voir pose ci-après)

Fourniture et pose de timbre d'office en grès émaillé ou inox 18/10 compris vidage et accessoires de fixations et supports non maçonnés, raccordements sur tuyauteries existantes et toutes sujétions.

Remplacement d'accessoires timbre d'office y compris

- siphon et joints
- système de vidage
- système de fixation par équerres ou consoles métalliques

mai 2019	APPEL D'OFFRES OUVERT MARCHÉS A BONS DE COMMANDE	C.C.T.P. TRAVAUX DE RÉPARATION, D'ENTRETIEN, DE RENOVATION ET DE PETITE CREATION
	PLOMBERIE – SANITAIRE CONSULTATION N° 2019_50001_0030	

T 41 05 130 00 SEPARATIONS

Dépose sans réemploi de cloisonnettes préfabriquées

Dépose et repose de cloisonnettes préfabriquées

Fourniture et pose de cloisonnettes de séparation pour WC, urinoirs, coquilles ou autres appareils sanitaires de panneaux préfabriqués en stratifié compact, stratifié bois ou inox 304, bords et angles arrondis, accessoires de fixation muraux ou au sol en inox, pied réglable, coloris au choix.

Supplément pour séparations décoratives avec formes particulières (animaux...) par rapport au modèle de base

T 41 05 140 00 ACCESSOIRES DE TOILETTE

Dépose et repose, avec ou sans réemploi, d'accessoires de toilette : tablette, porte savonnette, porte-savon liquide, porte-serviettes, porte-brosse à dents ou porte-verre, porte-papier wc, porte-brosse wc, patère porte manteau, poignée pour douche, wc, baignoires compris, armoire de toilette, etc... toutes sujétions de visserie, rebouchages, raccords et de trous chevillés

Fourniture et pose d'accessoires divers, vissés au mur, y compris trous chevillés et visserie inox

Tablette sur lavabo, lave-mains, longueur 60 cm

- en verre sur potences chromées
- en matière plastique rigide de tous coloris

Porte savonnette, y compris trous évacuation liquide

- en métal chromé
- en matière plastique rigide de tous coloris

Porte-savon liquide, basculant, rechargeable

- en métal chromé et verre
- en matière plastique de tous coloris

Porte-serviettes, 2 barres minimum, fixes

- en métal chromé
- en matériau de synthèse rigide de tous coloris

Porte-brosse à dents ou porte-verre

- en métal chromé
- en matière plastique rigide de tous coloris

Porte-papier wc, rouleau ou feuilles

- en métal chromé ou blanc type jumbo avec serrure

mai 2019	APPEL D'OFFRES OUVERT MARCHÉS A BONS DE COMMANDE	C.C.T.P. TRAVAUX DE RÉPARATION, D'ENTRETIEN, DE RENOVATION ET DE PETITE CREATION
	PLOMBERIE – SANITAIRE CONSULTATION N° 2019_50001_0030	

- en matière plastique rigide de tous coloris

Porte-brosse wc et brosse nylon manche plastique

- en métal chromé
- en matière plastique rigide de tous coloris

Patère porte manteau

- en métal chromé
- en matière plastique rigide de tous coloris

Poignée pour douche, wc, baignoires en métal chromé.

Armoire de toilette sur lavabo

Panneaux de particules 16 mm mélaminés blancs, 2 ou 3 portes miroir,
2 étagères intérieures mini, système d'éclairage classe II IP23, fournie avec ampoule
halogène, prise et interrupteur

Dimensions : H de 60 à 70 cm - L de 50 à 95 cm - P de 18 à 26 cm

Barre d'appui relevable Longueur 60 cm blanche ou chromée avec blocage horizontal et
vertical, fixation sur tous supports

Barre de relèvement droite longueur 30 cm blanche ou chromée, fixation sur tous supports

Miroir épaisseur 5 mm, supports

T 41 06 000 00 ROBINETTERIE SANITAIRE

Les robinets et mitigeurs devront résister à une température > 75°C durant 30 minutes dans le
cadre de chocs thermiques (lutte contre la prolifération des légionelles)

Les robinets sanitaires devront être conformes aux normes NF en vigueur, garantie 5 ans et avoir
le classement EAU et ECAU correspondant à chaque type de robinet, à savoir :

Pour les mélangeurs évier, lavabo, bidet douche : E1 A2 U3

Pour les mélangeurs bain/douche : E3 A2 U3

Pour les mitigeurs mécaniques évier, lavabo, bidet douche : E1 C1 A2 U3

Pour les mitigeurs mécaniques bain/douche : E3 C1 A2 U3

Dans l'exécution des prestations de robinetterie sont compris :

Raccordements hydrauliques et électriques depuis attentes y compris tous raccords
Flexibles d'alimentation

mai 2019	APPEL D'OFFRES OUVERT MARCHÉS A BONS DE COMMANDE	C.C.T.P. TRAVAUX DE RÉPARATION, D'ENTRETIEN, DE RENOVATION ET DE PETITE CREATION
	PLOMBERIE – SANITAIRE CONSULTATION N° 2019_50001_0030	

Incidences liées aux fluides eau chaude ou eau froide

Joints et vérifications d'étanchéité

Excentriques et rosaces de finition applique adaptées à la robinetterie

Fixations des robinetteries et de leurs accessoires avec encastrement (douches) ainsi que les adaptations en rénovation ou remplacement

Repérages conventionnels : eau chaude, eau froide, pour les robinets domestiques

T 41 06 010 00 DEPOSE DE ROBINETS

Dépose sans réemploi et repose de mélangeur mono trou ou mural y compris raccords, et joints et toutes sujétions de rebouchage, de raccords d'enduit ou de faïence à l'identique

Dépose avec ou sans réemploi et repose de mitigeur collectif ou individuel, mono trou ou mural, y compris raccords et joints et toutes sujétions de rebouchages, raccords d'enduit ou de faïence à l'identique.

T 41 06 020 00 FOURNITURE ET POSE OU REMPLACEMENT DE ROBINETS

Mélangeurs

Mélangeur mono trou chromé pour lavabos, lave-mains, vasques, éviers et bidets, poste d'eau avec ou sans col de cygne orientable, brise jet

Mélangeur bain/douche mono trou chromé bec fixe avec aérateur

Mélangeur douche ou bain douche mural chromé compris trous d'encastrement et rebouchage

Mitigeurs

Mitigeurs chromés à cartouche céramique, manette métal, filtres et clapets anti retour incorporés, modèles thermostatique avec sécurité anti-brûlures, cartouche cire et grille antitartre

Mitigeur chromé mono trou pour lavabos, lave-mains, vasques avec bec fixe et aérateur

Mitigeur chromé mono trou pour évier avec bec orientable et aérateur

Mitigeur bain/douche mono trou ou mural chromé bec fixe avec aérateur

Mitigeur pour douche compris trous d'encastrement et rebouchage

Mitigeur thermostatique bain/douche mural

Mitigeur thermostatique douche mural

T 41 06 030 00 FOURNITURE ET POSE OU REMPLACEMENT ACCESSOIRES DE DOUCHE

Douchette chromée 2 jets

Flexible de douche chromé 1,20 m

mai 2019	APPEL D'OFFRES OUVERT MARCHÉS A BONS DE COMMANDE	C.C.T.P. TRAVAUX DE RÉPARATION, D'ENTRETIEN, DE RENOVATION ET DE PETITE CREATION
	PLOMBERIE – SANITAIRE CONSULTATION N° 2019_50001_0030	

Barre de douche, longueur mini 1,00 m, y compris support mobile de douche, métal chromé pomme de douche collective fixe, suspendue, à galerie, laiton chromé, fixation sur colonne murale, y compris toutes sujétions, raccordement à robinetterie mélangeur ou mitigeur, temporisée ou non

Barre de douche y compris toutes sujétions de pose et de raccordement au robinet

T 41 06 040 00 FOURNITURE ET POSE OU REMPLACEMENT MITIGEURS COLLECTIFS

Les robinets et mitigeurs devront résister à une température > 75°C durant 30 minutes dans le cadre de chocs thermiques (lutte contre la prolifération des légionelles)

Mitigeur thermostatique simple, plage de réglage 10 à 50 °C, avec clapet anti-retour, débits indiqués sous 3 bars, sortie haute.

Mitigeur thermostatique à cartouche interchangeable, plage de réglage 15 à 50 °C, clapet anti-retour incorporé avec manette de réglage de température, sécurité anti-brûlure, fermeture automatique en cas de coupure d'eau froide

Réparation de mitigeurs individuels comprenant toutes sujétions de remplacement de pièces défectueuses, de dépose ou repose.

Réparation de mitigeurs thermostatiques collectifs avec ou sans remplacement de la cartouche, dépose et repose éventuelle du mitigeur y compris toutes sujétions de détartrage

T 41 06 050 00 DEPOSE ROBINETS TEMPORISES

Dépose sans réemploi et repose de robinetterie temporisée, tous type, y compris raccords et joints et toutes sujétions de rebouchages, raccords d'enduit ou de faïence à l'identique.

T 41 06 060 00 FOURNITURE ET POSE OU REMPLACEMENT ROBINETS TEMPORISES

Caractéristiques:

Corps et boutons en laiton chromé, fermeture temporisée, mécanisme auto- nettoyant par fil frein, pièces intérieures résistant à la corrosion et à l'entartrage avec système de sécurité interdisant le blocage de l'écoulement en continu (réglage de débit anti-vandalisme), pour sanitaires enfants ou adultes.

Fourniture et pose robinet, mono trou ou mural y compris raccords, écrous, joints, rosaces et toutes sujétions.

mai 2019	APPEL D'OFFRES OUVERT MARCHÉS A BONS DE COMMANDE	C.C.T.P. TRAVAUX DE RÉPARATION, D'ENTRETIEN, DE RENOVATION ET DE PETITE CREATION
	PLOMBERIE – SANITAIRE CONSULTATION N° 2019_50001_0030	

Fourniture et pose robinet mitigeur, mono trou ou mural y compris raccords, écrous, joints, rosaces et toutes sujétions

Robinet poussoir, alimentation apparente ou encastrée, anti vandalisme, alimentation par le haut ou par le bas, tubes, rosace et colliers.

Robinet mitigeur temporisé, alimentation apparente ou encastrée, avec limitation de température, anti-vandalisme, tubes, rosace et colliers.

Panneau de douche : robinet poussoir temporisé applique DL400 pour douche et alimentation pré-mitigée. Alimentation par le haut sur robinet d'arrêt droit, tube de douche, pomme de douche orientable, système anti blocage et capot supérieur de finition.

Robinet poussoir mural pour coquilles ou stalles enfants ou adultes

T 41 06 070 00 CHASSES D'EAU

Dépose de tubes de chasse tous diamètres, coudés, droits, pour cuvettes, sièges à la turque ou vidoirs, en laiton chromé ou en PVC, toutes sujétions comprises

Fourniture et pose ou remplacement de robinet poussoir mural en 20x27 ou 26x34, pour cuvette WC, siège à la turque et vidoir

Fourniture et pose ou remplacement de robinet poussoir mural en 20x27 ou 26x34. Manette verticale omnidirectionnelle ou commandé par une pression sur le capot pour cuvette WC, siège à la turque et vidoir

Fourniture et pose ou remplacement tubes de chasse pour ensemble de cuvette WC, siège à la turque et vidoir, compris raccords, joints et colliers :

Tube coudé pour tous types de cuvette de diamètre 28 et 32 extérieur, en laiton chromé

Tube droit ou coudé pour siège à la turque, en laiton chromé

Tube pour urinoir, en laiton chromé.

Queue de carpe, en laiton chromé ou en PVC

Rosace à jets multiples pour urinoir

mai 2019	APPEL D'OFFRES OUVERT MARCHÉS A BONS DE COMMANDE	C.C.T.P. TRAVAUX DE RÉPARATION, D'ENTRETIEN, DE RENOVATION ET DE PETITE CREATION
	PLOMBERIE – SANITAIRE CONSULTATION N° 2019_50001_0030	

T 41 06 080 00 FOURNITURE ET POSE OU REMPLACEMENT ROBINETS SPECIALISES

Robinet avec commande à manette longue ou levier à rotule grande facilité de manœuvre et de douceur, actionnable avec le bras, le coude ou le genou et pouvant se déplacer dans tous les sens.

Robinet mitigeur à manette longue sur gorge, tous types de becs

Robinet mitigeur à manette mural, tous types de bec

Robinet à commande fémorale pour tube de liaison robinet bec

Robinet temporisé, modèle à encastrer dans le sol, commande aux pieds, avec tube liaison robinet bec, compris toutes sujétions d'encastrement et de raccords à l'identique au sol et au mur quelles que soient la longueur et la hauteur.

Becs déverseur tous types pour robinets à commande fémorale ou au pied

Robinet temporisé pour chasse d'eau, commande par disque poussoir, possibilité d'actionner le robinet avec le bras, le coude ou le dos, avec ou sans robinet d'arrêt pour cuvette WC

Robinet à commande optoélectronique à rayon infra-rouge mural, sur gorge, applique ou encastré, alimenté par transformateur de sécurité, 230/12 v, en boîtier étanche avec dispositif antiblocage du système de détection, équipé d'un régulateur de débit et d'un robinet d'arrêt filtre. L'amenée de la ligne électrique n'est pas à la charge du présent corps d'état.

Robinet de douche sensitif pour alimentation en eau pré mitigée. Déclenchement de l'écoulement d'eau par un simple effleurement du bouton, durée d'écoulement et déclenchements programmables

T 41 06 090 00 REPARATION ROBINETS

Remplacement de tête de robinet temporisé tous types, enfants ou adultes, mural ou mono trou, comprenant la dépose et la repose éventuelles du robinet temporisé, toutes sujétions comprises (joints, etc ...)

Remplacement de cartouche de mitigeur comprenant la dépose et repose éventuelles du robinet

T 41 07 000 00 PRODUCTION D'EAU CHAUDE SANITAIRE

T 41 07 010 00 DEPOSE CHAUFFE-EAU

Dépose sans réemploi, de chauffe-eau électrique vertical ou horizontal (fixé au mur ou sur trépied), compris toutes sujétions de dépose de supports, de bouchonnement de canalisations, raccords, joints, rebouchage de trous ou saignées avec raccords, déconnection ou condamnation de la ligne électrique.

mai 2019	APPEL D'OFFRES OUVERT MARCHÉS A BONS DE COMMANDE	C.C.T.P. TRAVAUX DE RÉPARATION, D'ENTRETIEN, DE RENOVATION ET DE PETITE CREATION
	PLOMBERIE – SANITAIRE CONSULTATION N° 2019_50001_0030	

Dépose chauffe-eau gaz naturel, butane ou propane sans réemploi, toutes sujétions comprises : conduit de fumée, raccordement au conduit, raccordement électrique, bouchonnement de canalisations gaz et eau, rebouchage, raccords, sans distinction de puissance

T 41 07 020 00 FOURNITURE ET POSE CHAUFFE EAU ELECTRIQUES

Ballons électriques et chauffe-eau à résistance blindée ou avec technologie ACI résistance stéatite en monophasée ou triphasée avec thermostat électronique, anti-chauffe à sec, anti- bactéries, cuves anti corrosion

Chauffe-eau vertical mural

Chauffe-eau vertical à poser au sol, pieds incorporés

Chauffe-eau horizontal mural

Mural ou sous évier: 15 l - temps de chauffe maxi: 0h30

Mural : 30 l - temps de chauffe maxi: 1h00

Pour les ballons de 500 litres et plus, le temps de chauffe devra être inférieur à 6 heures. Les ballons d'une capacité supérieure à 500 litres seront pourvus d'un trou d'homme.

Chauffe-eau électrique instantané à chauffe rapide

Y compris :

- groupe de sécurité, siphons sur groupe, flexibles, surverses, toutes sujétions de supportage
- raccordement fluides ou reprise raccordement sur réseau existant
- raccordement électrique jusqu'à 5 m compris goulotte et câble.

Si la longueur du raccordement électrique dépasse 5 m ou si l'installation nécessite une protection sur le tableau il sera utilisé le timbre « forfait branchement électrique »

Fourniture et pose ballon de stockage tampon capacité jusqu'à 750 litres avec :

- Revêtement intérieur avec attestation de conformité sanitaire (A.C.S.)
- Trou d'homme Ø 200/400
- Anode de protection magnésium

mai 2019	APPEL D'OFFRES OUVERT MARCHÉS A BONS DE COMMANDE	C.C.T.P. TRAVAUX DE RÉPARATION, D'ENTRETIEN, DE RENOVATION ET DE PETITE CREATION
	PLOMBERIE – SANITAIRE CONSULTATION N° 2019_50001_0030	

- Jaquette PVC classée au feu M1, épaisseur 100 mm

- Raccordement sur réseaux en attentes

Forfait branchement électrique comprenant : câble longueur 15 m, jusqu'à 3x2,5 mm², goulotte, protection disjoncteur en tableau ou en coffret.

Fourniture et pose ou remplacement de groupe de sécurité avec siphon compris dépose et toutes sujétions de raccordement sur attente tube évacuation

T 41 07 030 00 FOURNITURE ET POSE CHAUFFE-EAU GAZ

Fourniture et pose chauffe-eau gaz naturel bas NOx, butane ou propane comprenant le raccordement gaz, électrique et eau y compris, raccordement au conduit de fumée existant et vérification de ce conduit avant raccordement, la fourniture du certificat de conformité gaz.

Chauffe bains à tirage naturel sans veilleuse puissance jusqu'à 24 KW

Chauffe bains à ventouse sans veilleuse puissance jusqu'à 32 KW

Kit ventouse horizontale pour chauffe-bain complet (tube, sortie façade, toutes pièces de raccordement

Ensemble de raccordement des gaz brûlés au conduit de fumées pour chauffe bains en gaine alu rigide spécial gaz compris raccordement au conduit de fumée vertical existant, raccords, coude, té, colliers de fixation et joints étanches, dépose du conduit existant.

Minimum de facturation 1 ML

T 41 08 000 00 VENTILATION MECANIQUE et EQUIPEMENT CUISINE

T 41 08 010 00 VMC INDIVIDUELLE

Dépose de caissons et de gaines de ventilation, sans réemploi, compris évacuation aux décharges appropriées.

Fourniture et pose de caisson VMC simple flux auto réglable ou hygroréglable. Une sortie et jusqu'à 5 piquages d'extraction. Moteur 2 vitesses. Support, commande déportée, bouchons sur piquages inutilisés, raccordement électrique

Fourniture et pose de bouches d'extraction auto réglables ou hygroréglables en PVC avec manchettes, y compris percement de paroi

Fourniture et pose grille pour prise d'air de refoulement à extérieure en acier jusqu'à 250 m³/h (percement de paroi non compris)

mai 2019	APPEL D'OFFRES OUVERT MARCHÉS A BONS DE COMMANDE	C.C.T.P. TRAVAUX DE RÉPARATION, D'ENTRETIEN, DE RENOVATION ET DE PETITE CREATION
	PLOMBERIE – SANITAIRE CONSULTATION N° 2019_50001_0030	

Fourniture et pose de gaine de ventilation alu flexible pour VMC y compris raccordement au caisson et sur bouches, colliers de fixation et joints étanches

Pour le câblage électrique il sera utilisé si nécessaire le timbre « Forfait branchement électrique » dans le poste « Chauffe-eau électrique »

T 41 08 020 00 AERATEURS ELECTRIQUES

Dépose sans réemploi, d'aérateur électriques, toutes sujétions comprises,

Fourniture et pose aérateur hélicoïde jusqu'à 300 m³/h avec mise en route manuelle ou automatique (hygrostat), y compris raccordement électrique depuis attente et interrupteur, rejet direct ou conduit court, à faible niveau sonore, matériel de classe II

T 41 08 030 00 EQUIPEMENT CUISINE

Fourniture et pose hotte de cuisine hauteur de visière 250 mm, adossée avec visière, en inox et acier galvanisé, motorisée ou statique, avec filtre, variateur et raccordements électriques depuis attentes pour la hotte motorisée, fixation sur tous supports

Poste de désinfection pour cuisine professionnelle, tuyau qualité alimentaire, pistolet antichoc, support inox pour bidon de 10 kg, réglage du dosage de produit par buses calibrées, disconnecteur NF protégeant le réseau d'eau potable.

T 41 09 000 00 TRAVAUX DIVERS

T 41 09 010 00 JOINTS

Réfection de joints d'étanchéité en silicone autour des meubles et des appareils sanitaires, transparent ou de couleur blanche compris toutes sujétions.

T 41 09 020 00 PERCEMENTS DANS PAROIS EN BETON ARME

Le diamètre à prendre en compte est le diamètre extérieur de l'ouvrage, canalisation, gaine, conduit, etc...)

Percements de 51 à 200 mm de diamètre dans parois ou planchers en béton armé avec machines et outils appropriés, scellement du fourreau, raccords d'enduit, évacuation des gravats.

mai 2019	APPEL D'OFFRES OUVERT MARCHÉS A BONS DE COMMANDE	C.C.T.P. TRAVAUX DE RÉPARATION, D'ENTRETIEN, DE RENOVATION ET DE PETITE CREATION
	PLOMBERIE – SANITAIRE CONSULTATION N° 2019_50001_0030	

T 41 09 030 00 PERCEMENTS DANS TOUTES PAROIS HORS BETON ARME

Le diamètre à prendre en compte est le diamètre extérieur de l'ouvrage, canalisation, gaine, conduit, etc...)

Perçements de 51 à 200 mm de diamètre dans toutes parois (hors béton armé), scellement du fourreau, raccords d'enduit, évacuation des gravats

T 99 00 000 00 PRESTATIONS COMMUNES ET ANNEXES A CHAQUE CORPS D'ETAT

T 99 01 000 00 FORFAITS

T 99 01 010 00 FORFAITS D'INTERVENTIONS SPECIFIQUES

Il pourra être fait usage de l'application d'un forfait horaire d'intervention spécifique de main d'œuvre à ajouter au montant de la fourniture non prévue au Bordereau de Prix. Cette prestation sera mise en œuvre exceptionnellement (article : nature des prix au CCAP). Le temps de référence appliqué pour ces prestations sera celui indiqué dans Batiprix.

Ce forfait d'intervention spécifique n'est utilisable que dans le cas éventuel d'une création de prestation hors bordereaux de prix unitaires.

Compté : à l'unité: T 99 01 010 01

T 99 01 020 00 FORFAITS D'INTERVENTION

Les forfaits d'interventions sont établis pour permettre la simplification de facturation pour de petits travaux de dépannage qu'ils soient urgents ou non.

Ces interventions doivent comporter obligatoirement de la fourniture et ne peuvent pas être utilisées dans le cadre d'une campagne de travaux.

Le ou les justificatifs de prix publics de ces petites fournitures devront être joints à la facturation.

La catégorie du forfait d'intervention sera définie par le maître d'œuvre avant commande à l'entreprise.

Une et une seule intervention pourra être commandée sur un même bon de commande.

Cette prestation n'est pas limitée à un seul ouvrage ou un seul dépannage.

L'entreprise devra exécuter sur le même site, d'éventuelles interventions ou dépannages sur d'autres ouvrages sans supplément de rémunération.

Les prix correspondant intégreront des prix de petites fournitures pour un montant de:

Jusqu'à 50 € HT minimum

Plus de 50 € HT jusqu'à 100 € HT

Plus de 100 € HT jusqu'à 200 € HT maximum

Compté à l'unité F

1/4 de journée (2 heures) T 99 01 021 01 à T 99 01 021 06

1/2-journée T 99 01 022 01 à T 99 01 022 06

1 journée T 99 01 023 01 à T 99 01 023 06

mai 2019	APPEL D'OFFRES OUVERT MARCHÉS A BONS DE COMMANDE	C.C.T.P. TRAVAUX DE RÉPARATION, D'ENTRETIEN, DE RENOVATION ET DE PETITE CREATION
	PLOMBERIE – SANITAIRE CONSULTATION N° 2019_50001_0030	

T 99 01 030 00 PRESTATIONS DE PARAMETRAGE, DE PROGRAMMATION

Ces forfaits de prestations permettent de programmer ou de modifier les configurations des centrales de commande ou de régulation. Ces forfaits ne peuvent être utilisés qu'après accord du maître d'œuvre.

Un et un seul forfait pourra être commandé sur un même bon de commande.

Compté à l'unité : Forfait à la journée.

Forfait journée de programmation ou paramétrage T 99 01 030 01

T 99 01 040 00 PRESTATIONS DE NUIT ET JOURS FERIES

Le Maître d'Ouvrage peut, pour des raisons exceptionnelles, commander au titulaire du présent lot, l'exécution de travaux entre 22 heures et 6 heures ou durant les jours fériés.

Ces interventions seront rémunérées à l'aide des taux horaires et des forfaits d'interventions définis aux chapitres T 99 01 010 00 ou T 99 01 020 00.

Mode de métré : F (forfait)

T 99 01 050 00 FORFAIT DE PRESTATION SUR LES MATERIAUX CONTENANT OU SUSCEPTIBLE DE CONTENIR DE L'AMIANTE

En cas d'intervention sur des matériaux, équipements, matériels, ou articles susceptibles de provoquer l'émission de fibres d'amiante, le titulaire devra se conformer aux dispositions du Code du Travail relatives au risques d'exposition à l'amiante, notamment ses articles R4412-97 à 148

Pour chaque opération, au vu des informations qui lui ont été données, le titulaire réalisera son évaluation des risques sur le fondement des principes généraux de prévention, conformément à l'article L.4121-2 du Code du Travail. Si les informations contenues dans le Dossier Technique Amiante, ou dans tout autre document transmis par le donneur d'ordre, ne permettent pas au titulaire de connaître la présence ou l'absence d'amiante dans un matériau ou un produit susceptible d'être impacté par les travaux, le titulaire devra en faire part à son donneur d'ordre.

Dès lors la Ville de Marseille mandatera un prestataire pour réaliser sur les zones, volumes, et équipements concernés par les travaux, un repérage des produits et matériaux contenant de l'amiante avant travaux, conformément à la norme NF X 46-020.

Le cas échéant, en cas d'urgence, faute d'information fiable, le prestataire devra réaliser sa prestation en considérant qu'il existe un risque de générer des poussières d'amiante. Il mettra alors en œuvre le mode opératoire adapté à l'opération.

mai 2019	APPEL D'OFFRES OUVERT MARCHÉS A BONS DE COMMANDE	C.C.T.P. TRAVAUX DE RÉPARATION, D'ENTRETIEN, DE RENOVATION ET DE PETITE CREATION
	PLOMBERIE – SANITAIRE CONSULTATION N° 2019_50001_0030	

En cas d'interventions sur des produits ou matériaux contenant de l'amiante, le titulaire devra se conformer aux dispositions du Code du Travail. Il devra affecter à l'intervention une équipe en capacité d'intervenir sur des travaux dits en « sous-section 4 ».

Par conséquent, il disposera du personnel dûment formé, disposant d'attestations de compétence individuelle délivrées aux travailleurs dans le cadre des dispositions communes à toutes les activités comportant des risques d'exposition à l'amiante. Ces attestations, à jour des recyclages le cas échéant, devront avoir été délivrées conformément aux dispositions de l'arrêté du 23 février 2012.

Le titulaire aura préalablement écrit le ou les modes opératoires adaptés à l'intervention prévue.

Chaque mode opératoire devra avoir été soumis à l'avis du médecin du travail du titulaire, à l'avis de son CHSCT ou à défaut des délégués du personnel. Chaque mode opératoire devra avoir été transmis, préalablement à sa mise en œuvre, à l'inspection du travail, à la CARSAT et le cas échéant à l'OPPBTB.

Le titulaire fournira à son donneur d'ordre, avant toute intervention en « sous-section 4 » le ou les modes opératoires concernés par l'opération.

Enfin, si la durée de l'intervention est supérieure à 5 jours, le titulaire se conformera aux dispositions renforcées prévues par l'article R4412-148 du Code du Travail, et communiquera à son donneur d'ordre les justificatifs de transmission aux organismes de contrôle et de prévention.

Un forfait sera appliqué sur la durée de l'intervention par ½ journée et par journée:

Compté à l'unité : F

Forfait d'intervention en sous-section 4 en durée additionnée par ½ journée T 99 01 050 01

Forfait d'intervention en sous-section 4 en durée additionnée 1 journée T 99 01 050 02

Pour le règlement de ces interventions en sous-section 4 les temps d'interventions seront additionnés

Exemple :

Pour une intervention de 10 jours avec 1 heure de travail par jour en sous-section 4 et pendant 10 jours.

Les temps additionnés sont de 1h x 10 = 10 heures

1 journée 8 heures reste 2 heures

Les forfaits à la journée T 99 01 050 02 et à la demi-journée T 99 01 050 01 seront comptés

Ces forfaits comprennent à minima:

La fourniture du mode opératoire adaptée à l'opération

La ou les préparations de la zone de travail (isolement, balisage, mise en place des protections collectives etc)

L'intervention avec les équipements de protections individuelles adaptées

La gestion des déchets produits lors de l'opération (conditionnement, évacuation, élimination)

Le nettoyage et repli du chantier

Dans le cas où une ou des mesures d'empoussièrement s'avéraient nécessaire :

Le règlement de la réalisation de ces mesures d'empoussièrement de fin de travaux en sous-section 4 s'effectuera suivant les forfaits ci-dessous :

Compté à l'unité : F

Forfait 1^{ère} mesure d'empoussièrement de fin de travaux T 99 01 050 03

Forfait 2^e mesure d'empoussièrement simultanée à la première et suivantes T 99 01 050 04

mai 2019	APPEL D'OFFRES OUVERT MARCHÉS A BONS DE COMMANDE	C.C.T.P. TRAVAUX DE RÉPARATION, D'ENTRETIEN, DE RENOVATION ET DE PETITE CREATION
	PLOMBERIE – SANITAIRE CONSULTATION N° 2019_50001_0030	

T 99 01 060 00 ILE DU FRIOUL (7°arrondissement)

Ces prestations de passages permettent à la VILLE DE MARSEILLE d'entretenir le patrimoine immobilier situé sur l'ARCHIPEL DU FRIOUL situé dans le 7° arrondissement de Marseille et faisant partie du lot 1.

Les entreprises des lots 2, 3, et 4 devront chiffrer ces prestations qui seront utilisées dans le cas de la défaillance du titulaire du lot 1.

Les Justificatifs des titres de transport sont à fournir impérativement au Maître d'ouvrage ou à son représentant pour que ces prestations puissent être prises en compte.

Titre de transport aller-retour du personnel y compris petits matériaux ou matériel
Compté : à l'unité U. T 99 01 060 01

Afin de réaliser les prestations du présent bordereau et CCTP Spécifique dans les meilleures conditions possibles, le maître d'ouvrage ou son représentant pourra accepter le passage de véhicule de chantier.

Ils seront comptés à l'unité U (aller, retour) y compris matériaux, matériels et personnel embarqué :

Véhicule utilitaire aller-retour y compris personnel d'exécution embarqué: T 99 01 060 02

Véhicule de plus de 3,5 tonnes aller-retour : T 99 01 060 03

T 99 02 000 00 DISPOSITIONS PARTICULIERES POUR TRAVAIL EN HAUTEUR

Généralités

Conformément aux prescriptions communes à tous les corps d'état, l'ensemble des prestations mises en œuvre jusqu'à une hauteur de 3,00m de niveau de plate-forme de travail pour une hauteur d'ouvrage jusqu'à 4,5m par rapport au niveau de mise en œuvre (niveau de référence d'appui de la mise en place éventuelle d'un échafaudage) sont incluses dans les prix du bordereau.

Pour l'ensemble des prestations réalisées au-delà de 5m de hauteur, les prix du bordereau des prestations décrites ci-dessous sont applicables à partir du niveau de mise en œuvre.

Les échafaudages devront être conformes aux normes françaises et européennes :

NF EN 12810-1, NF EN 12810-2

NF EN 1281.1, NF EN 1281.2 et NF EN 1281.3

NF P 93 351, NF P 352 et NF P 353

NF P 93 501

mai 2019	APPEL D'OFFRES OUVERT MARCHÉS A BONS DE COMMANDE	C.C.T.P. TRAVAUX DE RÉPARATION, D'ENTRETIEN, DE RENOVATION ET DE PETITE CREATION
	PLOMBERIE – SANITAIRE CONSULTATION N° 2019_50001_0030	

- NF P 93 502
- NF P 93 510
- NF P 93-520
- NF MD 1 000, NF HD 1004 et NF HD 1039
- EN 74

Ces prestations seront exécutées conformément à l'ensemble des règles et normes en vigueur à la date de leurs mises en place et répondre à l'article L 4531-1 du Code du travail. Un certificat de conformité sera délivré à la maîtrise d'œuvre avant l'exécution des prestations.

T 99 02 010 00 ECHAFAUDAGE DE PIED OU ECHAFAUDAGE VERTICAL

La mise en place d'échafaudages comprend :

- Les sujétions de montage
- La location de 7 jours calendaires en place
- Largeur de plateau 0,70 m ou 1,00 m sans différenciation de prix,
- Le plateau tous les 2 m de hauteur, charge acceptée uniformément répartie 300 KN/m2.
- Le démontage
- L'évacuation à la fin du chantier
- Le transport
- Les filets de protection
- Les dispositions pour libre circulation au rez-de-chaussée
- Les trappes d'accès
- Les échelles de circulation
- Les droits de voirie éventuels, les demandes administratives nécessaires
- La signalisation réglementaire

L'unité sera le m2 :

- Pour une période de 7 jours (longueur x hauteur prise du niveau de référence d'appui au dernier platelage) T 99 02 010 01
- Par jour supplémentaire de location au-delà de la première période de 7 jours calendaires en place T 99 02 010 03

T 99 02 030 00 ECHAFAUDAGE ROULANT

Ils devront être conformes à la norme NF HD 1004

Les échafaudages roulants constitués de plateaux d'une largeur de 0.70m ou de 1.00m ne sont pas des échafaudages tour roulante

mai 2019	APPEL D'OFFRES OUVERT MARCHÉS A BONS DE COMMANDE	C.C.T.P. TRAVAUX DE RÉPARATION, D'ENTRETIEN, DE RENOVATION ET DE PETITE CREATION
	PLOMBERIE – SANITAIRE CONSULTATION N° 2019_50001_0030	

La mise en place comprend :

- Le montage et les sujétions de montage
- La location pour toute la durée du chantier
- Les déplacements sur le lieu des prestations et à chaque changement de locaux ou de pièces
- Le démontage et les sujétions de démontage
- L'évacuation à la fin du chantier
- Les transports aller-retour
- Les gardes corps, les poteaux, les longerons de diagonales, les contrevents, les planchers réglables de travail renforcés par longerons, le ou les plateaux intermédiaires, les barres de pieds stabilisatrices

Compté à l'unité : comprenant une location par tranche (périodes) de 5 jours calendaires en place montage et démontage

Pour des hauteurs de travail :

- De 5 m à 7 m T 99 02 030 01
- Au-dessus de 7 m à 10 m T 99 02 030 02

Par jour supplémentaire sans différenciation de prix concernant la hauteur T 99 02 030 04.

99 02 050 00 ECHAFFAUDAGE TOUR ROULANTE

Pour plate-forme de 3x3m de dimension de plateau

La mise en place comprend :

- Le montage et les sujétions de montage
- Le démontage et les sujétions de démontage
- L'évacuation à la fin du chantier
- Les transports aller-retour, les acheminements et le repliement sur le lieu d'intervention
- Les gardes corps, les poteaux, les longerons de diagonales, les contrevents, les planchers réglables de travail tous les 50 cm renforcés par longerons
- Les accès sécurisés par passerelles, crinoline, échelles, escaliers, les amarrages, les plateaux intermédiaires etc...
- Les déplacements de la tour roulante sur un même lieu ou chantier sans obligation de démontage

Compté à l'unité : comprenant une location par tranche (périodes) de 5 jours y compris montage et démontage

Pour une hauteur de plate-forme:

- de 3,00 m à 7,00 m T 99 02 050 01
- au-delà de 7,00 m jusqu'à 15 m T 99 02 050 02

Par tranches(périodes) supplémentaires de 1 jour calendaire sans différenciation de prix concernant la hauteur T 99 02 050 04

mai 2019	APPEL D'OFFRES OUVERT MARCHÉS A BONS DE COMMANDE	C.C.T.P. TRAVAUX DE RÉPARATION, D'ENTRETIEN, DE RENOVATION ET DE PETITE CREATION
	PLOMBERIE – SANITAIRE CONSULTATION N° 2019_50001_0030	

T 99 02 060 00 ECHAFAUDAGE DANS CAGE D'ESCALIER

Il sera accordé une majoration sous la forme d'un forfait unique sans différenciation de prix quelle que soit la hauteur utile et la configuration de la cage d'escalier pour réaliser les prestations définies par la maîtrise d'œuvre. Cette majoration comprend toutes les difficultés d'adaptation de tous types d'échafaudages à réaliser dans les différentes cages d'escaliers et devra obtenir l'accord du maître d'œuvre avant travaux.

Compté à l'unité U. T 99 02 050.01

T 99 02 070 00 NACELLES

Les nacelles sont prévues pour une location à la journée d'utilisation, y compris les acheminements d'engins.

Nacelles tractables et automotrices

Jusqu'à 15 m de hauteur de travail, pour deux personnes, Charge minimum 250 kg.

Compté à la journée U:

- Pour la journée d'utilisation comprenant l'acheminement de nacelle tractable T 99 02 060 01.
- Pour la journée d'utilisation comprenant l'acheminement de nacelle automotrice ou plate-forme automotrice T 99 02 060 03
- Pour chaque journée supplémentaire sans transport, lorsque la nacelle tractable T 99 02 060 01, la nacelle automotrice ou la plate-forme automotrice T 99 02 060 03 peuvent rester sur le site.

Nacelles sur camion

Jusqu'à 15 m de hauteur de travail, pour deux personnes, Charge minimum 250 kg.

Compté à la journée U :

- Pour la journée d'utilisation comprenant T 99 02 060 05

T 99 02 080 00 LEVAGE

De la fourniture des matériaux ou matériels nécessaires à l'exécution des prestations ainsi que la livraison à pied d'œuvre de ces derniers.

Exceptionnellement et dans certains cas, en fonction de la configuration des lieux et de difficultés importantes de mises en place de matériaux lourds, il pourra être fait appel à des moyens de levage

mai 2019	APPEL D'OFFRES OUVERT MARCHÉS A BONS DE COMMANDE	C.C.T.P. TRAVAUX DE RÉPARATION, D'ENTRETIEN, DE RENOVATION ET DE PETITE CREATION
	PLOMBERIE – SANITAIRE CONSULTATION N° 2019_50001_0030	

appropriés. Cette prestation ne sera prise en compte qu'après accord du maître d'œuvre avant travaux, pour une hauteur supérieure à 5m ou pour des raisons de sécurités

Levage par grue télescopique sur camion

Rappel :

Article 1.4 du CCTP commun partie A : de la fourniture des matériaux ou matériels nécessaires à l'exécution des prestations ainsi que la livraison à pied d'œuvre de ces derniers.

Généralité: la livraison sur le chantier, les coltinages horizontaux et verticaux sur le chantier, les manutentions et levages.

Exceptionnellement et dans certains cas, en fonction de la configuration des lieux et de difficultés importantes de mises en place de matériaux lourds, il pourra être fait appel à des moyens de levage appropriés. Cette prestation ne sera prise en compte qu'après accord du maître d'œuvre.

Location de grue télescopique sur camion. Les calculs de portées des grues devront être fournis en tenant compte de la charge (poids) à déplacer et de l'emplacement le plus proche sur lieu de l'intervention pour déterminer de la capacité de la grue à utiliser pour la manutention.

Cette prestation comprend :

- Les autorisations de voirie
- Le chauffeur
- Le déplacement aller-retour
- Le personnel qualifié aux manutentions des matériaux à mettre en place.
- Les manutentions, le grutage
- Les signalisations éventuelles
- Les accessoires de levage etc

Compté à l'unité u : par journée y compris le déplacement.

Grue télescopique sur camion de 35 tonnes pour la journée avec le déplacement T 99 02 080 02 flèche 45m, charge en bout de flèche 2000 kg.

T 99 02 090 00 DISPOSITION EXCEPTIONNELLE DE TRAVAIL EN HAUTEUR

La réalisation de travaux acrobatiques s'exécutera suivant les textes réglementaires en vigueur et en particulier avec du personnel dûment formé à l'utilisation des EPI spécifiques à la prestation à réaliser.

Cette majoration sur la prestation à réaliser sera accordée avant travaux par le maître d'ouvrage après la remise des attestations de compétences de formation du personnel devant intervenir (CQP1 et SST).

Rappel : Un travailleur ne doit jamais rester seul.

L'unité de compte sera la journée. Il sera fait application de ce forfait en supplément des articles nécessaires à la réalisation des prestations commandées.

mai 2019	APPEL D'OFFRES OUVERT MARCHÉS A BONS DE COMMANDE	C.C.T.P. TRAVAUX DE RÉPARATION, D'ENTRETIEN, DE RENOVATION ET DE PETITE CREATION
	PLOMBERIE – SANITAIRE CONSULTATION N° 2019_50001_0030	

T 99 03 000 00 DISPOSITONS PARTICULIERES DE PROTECTION

T 99 03 010 00 PLATELAGE ou CHEMINEMENT

Mise en place de plâtrage ou cheminement posé sur une ossature existante dans les combles pour la durée nécessaire à la bonne exécution des prestations à réaliser.

Cette prestation ne s'applique que dans le cadre d'une réparation ponctuelle ou pour accéder au poste de travail.

Cette mise en place comprend :

- Les essais de charges de l'ossature
- Toutes les mesures nécessaires afin d'éviter tout incident ou accident de toutes natures.
- Le transport aller-retour du plâtrage
- L'acheminement jusqu'au comble
- La mise en place et le repliement en évitant tout mouvement de glissement du plâtrage mis en place.

Compté au m2 T 99 03 010 01

T 99 05 000 00 CHEVILLES

99 05 010 00 CHEVILLES METALLIQUES A EXPANSION

Exceptionnellement et dans certains cas, cette prestation devra être acceptée par écrit par le maître d'œuvre avant travaux.

Chevilles pour murs pleins.

Percement de trous à la perceuse et mèche spéciale adaptée pour matériaux pleins, fourniture et mise en place de cheville métallique à expansion y compris vis, rondelle et écrou.

Mode métré : à l'unité suivant diamètre de la cheville.

Supérieure à 15 mm de diamètre de cheville T 99 05 010 02

99 05 020 00 CHEVILLE CHIMIQUE

Exceptionnellement et dans certains cas, cette prestation devra être acceptée par écrit par le maître d'œuvre avant travaux.

Fourniture et pose comprenant le percement tous diamètres pour chevilles chimiques avec Agrément Technique Européen (ATE) de caractéristiques suivantes :

- capsule perforée (pas de perte de résine)
- résine méthyl méthacrylate. Durée de vie : 2 ans minimum
- résiste aux efforts vibratoires
- scellement à mortier de synthèse étendu (aucune infiltration possible)
- tige filetée isolée du matériau (aucune oxydation possible même en cas d'humidité)
- tamis pour les matériaux creux

Compté à l'unité quel que soit le diamètre utile T 99 05 020 01